



SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMATEUR
 D'INFORMATEUR



THÉÂTRE ALIBI

La volonté de faire P4

RENCONTRE

Patricia Guidoni,
 30 ans
 de comm'

P6



ÉVÈNEMENT

La Corse donne
 de la voix
 à Chamonix

P20



1,60€



ÉDITOS P3 • SETTIMANA CORSA 20 • AGENDA P22

S E M P R ' À F I A N C ' À V O I



LE SAVIEZ-VOUS ?

Ventes, cessions d'entreprises
et fonds de commerce.
Actulégales.fr publie chaque
jour les meilleures opportunités.



Actulégales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr

Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

23 mars 2018

J'aurais pu vous parler des traditions pascales corses afin de vous permettre de vous évader durant quelques minutes de votre quotidien. Mais je ne le ferai pas, du moins pas cette année. Les événements du 23 mars ont étouffé définitivement toute forme d'expression badine ou bienveillante pour cette semaine. 23 mars, fin de matinée, l'exécution de Jean Mazières à Carcassonne, Christian Medves, Hervé Sosna, Arnaud Beltrame et les quinze blessés à Trèbes nous rappellent que la menace terroriste, parce qu'endogène, est potentiellement partout : sur une avenue, dans une grande ville ou une petite bourgade, une église, une école ou un magasin. Après la sidération on cherche une réponse à un « pourquoi » alors qu'il faudrait s'interroger sur un « comment ». Comment combattre cette idéologie qui nie toute liberté ? Pas de réponse toute faite car je reste convaincue qu'elle ne se trouve pas seulement dans la simple application ou modification des lois ou la gestion des fichiers S. 23 mars, début de soirée, le sauvage assassinat de Mireille Knoll, rescapée de la rafle du Vel'd'Hiv, et son corps retrouvé en partie calciné nous rappellent qu'au XXI^e siècle l'antisémitisme n'a toujours pas disparu. 23 mars : incompréhension, horreur, colère car une femme a été assassinée uniquement parce que juive. 23 mars : héroïsme car un homme animé par son professionnalisme jusqu'au boutiste et ses valeurs personnelles a fait le choix sacrificiel de donner sa vie à un meurtrier pour sauver celle d'une autre personne. Pas d'amalgame entre ces deux événements, sauf que je ne peux m'empêcher d'y voir une origine et une ignominie communes, celles de cet obscurantisme qui s'appelle salafisme-djihadiste, qui ne supporte pas notre liberté, qui ne prône que la violence, la haine, l'antisémitisme, qui a pour unique ambition la servitude et qu'il nous faut combattre. ■

dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

Un omu, un eroe

Un eroe ! Hè statu è fermerà un eroe, per u sempre ! Spampillante d'un curagiu è d'un sensu di u sacrificiu strasurdinariu. D'una forza d'animu è d'elevazione murale chì anu datu fiatu sin'à l'ultima à u so ideale di prutege a ghjente. U tenente culunellu Arnaud Beltrame hà datu a so vita per salvà quella di qualchissia altru, ch'ùn li venia nunda. Òn avia mancu 45 anni, cù una moglia chì l'aspettava è cù a quale avia d'altronde u prugettu di maritassi di ghjgnu. U ritratu esciutu in ogni riportu è articulu di stampa, induv'ellu surride, u sguardu cunfidente, paliseghja a brama chì era a soia di campà felice. Hè a brama d'ognunu. Pigliendu a piazza d'una donna chì era ritenuta in ostagiu, Arnaud Beltrame sapia ciò ch'ellu facia. Forse, cum'è l'hà detta à a radio un cullegu à ellu, vulia pruva di dà un'esciuta menu spaventosa à l'assaltu di Carcassonne è di Trebes, u 23 di marzu, induv'elli sò stati tombi cun ellu 3 altri inucenti à mezu à una quindicina di feriti. Avia digià fattu listessa scelta tante volte, cum'è ind'u 2005 mentre una missione risicata assai in Bagdad di fronte à un gruppu terroristu, assicurendu a securità di diplomatici francesi. Hè stata resa publica st'infurmazione da a Direzione Generale di a Gendarmeria Naziunale. Per u so valore è u so impegnu esemplariu, à longu di u so parcorsu, Arnaud Beltrame avia ricevutu parechje distinzione di e quale, ind'u 2012, u gradu di Cavaliere di a Legione d'Onore. In issi tempi induv'ellu hè diventatu l'individualisimu un modu di vita, l'eguisimu una qualità, a cupidità una virtù, u fanatisimu una religione, è quellu ideale di Libertà, Uguaglià è Fratellanza un mutivu d'annoiu ! Arnaud Beltrame s'hè alzatu contr'à a barbaria estremista. Hà suminatu grane di luce nant'à campi d'uscirità. Hà mandatu u terroristu à ciò ch'ellu era, un delinquente scemu è pericolosu, un vigliaccu assassinu chì vole esse consideratu cum'è un cumbattente nobile seguitendu una murale fatta à pezzi è à bucconi. Mancanu e parolle, sò ghjuchi l'umaggii, di pettu à a grandezza di u gestu d'Arnaud Beltrame, di pettu à u dulore tamantu di a so famiglia è di tutti i so cari, di pettu à l'umanità chì pienghje è prega torna, chì mai ùn si scurderà d'un Omu di bè, d'un Omu di prima trinca. Ch'ellu riposi in santa pace... ■

À MODU NOSTRU

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia
Tél. 04 95 32 89 95

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

• Paul Aurelli (04 20 01 49 84)

journal@icn-presse.corsica

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

Conseiller éditorial : Christian Gambotti (Diaspora)

Conseiller langue corse :

Roland Frias (Cultura è lingua corsa).

BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 • Fax 04 95 32 02 38

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon – BP 30059

20176 AJACCIO Cedex 1

Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 90

Roland Frias, Claire Giudici, Kampà, Tim Leoncini,

Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,

Manon Perelli, Dominique Pietri.

Battì, Marie-France Bereni, Jacques Fusina,

Jean-Toussaint Leca, Michel Maestracci,

Jacques Paoli, David Raynal.

en partenariat avec Télé Paese

PUBLICITÉ

Corse Regipub SAS, M. Stéphane Brunel

Tél. 06 12 03 52 77

brunel.stephane@yahoo.fr

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

CPPAP 0319 1 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

• Fondateur Louis Rioni •



Vous vivez

en Centre-Corse,

dans le Cap,

la région de Bonifacio

ou le Sartonais,

vous avez

une bonne connaissance

de la vie publique,

culturelle, associative

et sportive

dans votre bassin de vie ?

Vous souhaitez mettre

en lumière les initiatives

qui y voient le jour ?

Vous aimez écrire et/ou

prendre des photos ?

L'ICN recherche ses

correspondants locaux.

Écrivez-nous :

journal@icn-presse.corsica



<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>

<https://twitter.com/IcnActu>

COMPAGNIE THÉÂTRE ALIBI

LA VOLONTÉ DE FAIRE

Il y a 20 ans, les metteurs en scène et comédiens Catherine Graziani et François Bergoin ont sillonné la Corse avec leur Roberto Zucco de Bernard-Marie Koltès, mêlant comédiens professionnels et habitants des quartiers sud de Bastia. Partis pour une quinzaine de représentations, ils en donneront plus de 100 sous leur chapiteau-théâtre. Plus sédentaire aujourd'hui, leur compagnie Théâtre Alibi «se remet en selle» pour une aventure similaire, avec un montage de textes de Koltès, réalisé dans le cadre du Contrat de ville entre Bastia et l'État.

I fait bon à la Fabrique de Théâtre, tandis que des trombes d'eau se déversent dans les rues bastiaises. Beaucoup de livres, beaucoup d'affiches, beaucoup de cassettes: l'aspect du bureau administratif de la Fabrique ne ment pas. Ici, on se démène, et on «fait».

Une épine sous la selle: morceaux choisis d'un auteur dramaturge du XXe siècle... et surtout un projet de lien social. «Ça ne fait pas partie du répertoire de la compagnie dans le sens où c'est un projet à destination des quartiers prioritaires de Bastia, c'est-à-dire Lupino, le Centre ancien et St Antoine. C'est un projet très ciblé, l'idée étant de monter un projet avec des personnes issues de ces quartiers, sans limite d'âge ni expérience requise, et des comédiens professionnels.» Une recette qui a déjà fait mouche avec la création en 1999 de Roberto Zucco par une troupe qui associait des professionnels du théâtre et des amateurs habitant les quartiers sud de Bastia. La compagnie étant à l'époque dotée d'une Fabrique de théâtre ambulante – un chapiteau offrant aux artistes comme au public des conditions identiques à celles d'une salle de théâtre, le spectacle a été joué «dans quasiment toutes les communes corse – même les petites – où il y a des collèges et des lycées, ce qui faisait à l'époque entre 15 et 20, puis à Ivry-sur-Seine à la Manufacture des Œillets. Et avec l'effet chapiteau, on ne s'est jamais arrêté, on bougeait, et on a fait 100 représentations».

Toutefois, «les temps ont changé» et la population de ces quartiers n'a plus aujourd'hui le niveau de vie qu'elle avait alors. «Les gens sont plus isolés, et probablement aussi un peu plus difficiles.» Face aux participants de l'atelier, âgés de 40 à 87 ans – plus de femmes que d'hommes, cas récurrent dans le théâtre amateur – il semblait plus opportun d'écarter l'idée d'une pièce, et de construire un montage. Le choix de l'auteur s'impose: «Koltès parce que ça faisait un pont avec Roberto Zucco et puis pour son écriture! D'une part parce qu'elle est poétique et d'autre part parce qu'elle va bien dans toutes les bouches».

La disparité des comédiens n'influence pas le propos, qui prédomine: la ville, la peur, l'obscurité, la liberté, la fuite, et l'enfermement «qu'il soit mental ou entre quatre murs». En introduction et conclusion, deux textes d'Antonio Tabucchi extraits de *Dialogues manqués*. Un peu d'insularité également puisque deux monologues ont été traduits en corse par l'écrivain Marcu Biancarelli. Un travail sonore avec le guitariste Paul-Félix Raffini et un jeu de lumières mis au point avec Sylvaine Comsa, régisseuse, achèvent de donner encore du relief aux textes.

Un projet long, six mois de travail à raison de deux séances hebdomadaires, ce qui peut s'avérer être un challenge pour les comédiens amateurs: «on a commencé par des ateliers, parce qu'on ne savait tout simplement pas ce qu'on allait monter! Puis comme ça fait 30 ans qu'on en fait, on voit un peu quel chemin prendre».

Le montage est un art délicat, car il faut composer avec les éventuelles incompréhensions du public. «Les montages, c'est un peu comme la poésie, ça peut paraître hermétique, parce que les gens ont besoin de se raccrocher à des choses: mais lui c'est quel personnage, et elle c'est qui?» La troupe étant composée de 10 comédiens (dont une dame qui faisait déjà partie de celle de Roberto Zucco), chacun d'entre eux interprétera un monologue et un dialogue. Et hors de question pour les deux responsables de la compagnie d'abaisser le niveau d'exigence sous prétexte que la majeure partie des comédiens est amateur: «on a effectué un vrai travail d'acteur, de rigueur, d'interprétation, de volume, etc.» sourit Catherine Graziani.

Si François Bergoin et Catherine Graziani sont tous deux comédiens et metteurs en scène, ce sera elle qui montera sur les planches et lui qui supervisera, lui qui apportera la «touche finale. La création

collective, c'est compliqué, on ne peut pas être deux metteurs en scène, et il faut faire des choix!».

Si le projet de ce spectacle a vu le jour, c'est notamment grâce au Contrat de Ville de Bastia et de l'État qui, au titre de la cohésion sociale, soutient l'accès à la culture et aux pratiques artistiques. Cependant, les batailles budgétaires font toujours rage: «On s'est toujours battus. On s'est battus quand on s'est installés en 1985, pour faire valoir notre vision du théâtre, parce que les gens pensaient que c'était un métier de passion qui ne nécessitait pas d'argent, qu'il s'agissait de spectacles de marionnettes! On s'est battus pour les conventions, pour les lieux, pour pérenniser les équipes, pour jouer... Heureusement il y a eu des évolutions, mais ça reste un petit peu compliqué. On déplore un peu la perte du chapiteau parce que c'était un outil génial: les enfants de Vico ou de Santa-Maria-Siché par exemple, ne peuvent pas aller au théâtre! Les horaires des cars scolaires ne conviennent pas!» Et François Bergoin, préoccupé, d'ajouter: «Ça pourrait aller tellement mieux avec un petit peu plus. Pas pour nous, mais pour offrir plus aux spectateurs et particulièrement à la jeunesse insulaire. Pour nous, le verbe "faire" veut dire quelque chose... Le savoir-faire et ce qu'on devrait faire. On devrait partager le service public de la culture avec la municipalité, pour que les gens aient une vision culturelle plurielle. Mais du fait de nos financements un peu restreints, on ne peut pas offrir cette pluralité. Au lieu de faire 2 accueils de compagnies européennes, on en ferait 6 ou 8...»

Autre regret exprimé par François Bergoin, l'impossibilité – pour le moment – d'engager des jeunes. «Il me manque deux personnes: quelqu'un pour la médiation et quelqu'un pour la communication... Et on serait plus efficaces! On créerait de l'emploi, on transmettrait aussi, parce qu'on n'a pas 20 ans, donc l'important c'est que ça perdure, autant un savoir-faire qu'un lieu!»

Et à tous ceux qui estiment que la culture n'est qu'un accessoire sans réelle rentabilité ni intérêt, sans visée utile ni profitable, le couple répond que cela permet, ni plus ni moins, de comprendre les autres et de comprendre sa vie.

Une épine sous la selle, un titre qui interpelle et déconcerte peut-être au premier abord. Issu d'un des textes de Koltès présentés dans le montage, il induit que sous des apparences paisibles, sous l'eau calme, quelque chose dérange et tourmente. Mais il évoque aussi l'aiguillon qui fait s'emporter, s'emballer le coursier et, pour peu qu'on tienne fermement les rênes, le fait ainsi aller de l'avant, vaille que vaille. ■ Marion PATRIS de BREUIL

Une épine sous la selle: à Bastia les 30 et 31 mars à 21h à l'Alb'Oru puis le 7 avril à 21h et le 8 avril à 17h à la Fabrique de Théâtre.



« L'important c'est que ça perdure, autant un savoir-faire qu'un lieu ! »



PATRICIA GUIDONI

30 ANS DE COMM'

Patricia Guidoni n'avait qu'une vingtaine d'années lorsqu'elle a créé l'agence de communication AGEP, en 1988.

Trente ans plus tard, malgré un contexte que la crise économique a rendu d'autant plus concurrentiel, AGEP est la plus ancienne agence de communication en activité de l'île.

« J'ai débuté et je poursuis mon activité en pensant qu'il faut avoir l'âme d'un commando parachutiste. » En 1988, avec sa sœur Edith, artiste-peintre, Patricia Guidoni créait l'agence de communication AGEP. Elle venait d'achever ses études de philo à l'Université de Nice, où elle avait préparé une thèse de doctorat sous la direction du philosophe Clément Rosset. « J'avais des propositions d'emploi, notamment au Mexique, mais j'ai choisi de rentrer en Corse ». Dans le domaine de la « pub », il y avait alors peu de choses dans l'île : deux agences à Ajaccio, une autre à Porto-Vecchio et rien sur Bastia. Avec sa sœur, elles se lancent donc à Bastia. Patricia conçoit les projets, Edith dessine : pas d'ordinateur en 1988... Et dans un monde de l'entreprise assez masculin, le fait d'être femme, n'a semble-t-il pas été un obstacle insurmontable. « Pas vraiment, sourit Patricia Guidoni. Quand j'ai débuté j'étais très jeune, une vingtaine d'années... C'est mon âge qui aurait pu alors être un frein, mais on nous a fait confiance. Maintenant, c'est le travail d'AGEP qui est reconnu. Que le responsable de l'entreprise soit une femme ou un homme n'a plus d'importance. En Corse, pour les entreprises, la communication n'avait pas l'importance qu'elle a maintenant. Et l'accueil a été favorable. La première année, nous avons été sous-traitant de l'agence d'Ajaccio pour l'organisation de la Foire de Bastia. C'était une manifestation très importante. L'année suivante, nous devenions titulaires du marché. À partir de là, tout est allé très vite. Nous y avons noué nos premiers contacts, la Seita, Casanis, les Ets Lançon, Hertz, puis la Mutuelle familiale de la Corse dont nous gérons encore la communication. » Outre Corsica Maritima (filiale de la SNCM à destination de l'Italie), il y a eu depuis d'autres entreprises telles que la Brasserie Pietra, Air Corsica, puis Oscaro, au moment où il opérait sa transformation d'image, de discounter à leader. « Nous avons aussi été l'agence de communication de la Galerie du Carrousel du Louvre, nous travaillons avec des institutionnels, notamment l'AUE (Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse, Collectivité de Corse), pour le Festival Arte Mare, nous accompagnons le glacier José Salge, Corsica Linea, Gloria Maris Groupe, leader français de l'aquaculture ma-



REPÈRES

L'entrepreneuriat au féminin, c'est-à-dire la création et le développement d'entreprises par les femmes, a pris dans les pays industrialisés une importance croissante ces dix dernières années. Les femmes chefs d'entreprises sont, néanmoins, généralement à la tête de structures plus petites que celles que gèrent les hommes. Les chiffres du Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes indiquent que 40% des entreprises individuelles sont créées par des femmes en 2015, contre 38% en 2014 et 2013. Les femmes y sont plus diplômées que les hommes: 72% d'entre elles sont de niveau Bac+5 à doctorat et MBA contre 62% en moyenne. Reste que, le plus souvent, les entreprises créées sont des micro-entreprises généralement tournées vers le conseil aux entreprises, la santé, le commerce, les services aux ménages. En Corse, selon Corsican Business Women, les femmes chefs d'entreprises représentent 31% du monde économique local.

En 2015, les entreprises françaises avaient investi 46,2Md€, soit 2,1% du PIB, dans 8 domaines de la communication (communication commerciale, publicité, communication institutionnelle, communication numérique, connaissance client, communication marque-employeur, mécénat communication interne) la communication commerciale et la publicité représentant 24,7Md€ soit 70% de cet investissement, hors masse salariale. Quelque 700000 personnes travaillaient dans la communication dont 155000 chez l'annonceur et 115000 en agence. Si, dans ce secteur, les grandes entreprises et celles de taille intermédiaire dominent, les PME et les micro entreprises emploient 2/3 des effectifs. ■ [Source : étude Ernst & Young]

Photos Tim Leoncini et Claire Giudici

rine, le Shopping de nuit...» Bref, la liste serait trop longue! «Notre relation avec nos clients est forte, nous sommes non seulement impliqués, engagés à leur côté mais entretenons des liens qui durent. Je les remercie d'ailleurs de cette fidélité et de la confiance qu'ils nous renouvellent depuis 30 ans.»

Au fil de ces années, la petite boîte créée par deux gamines fauchées a considérablement évolué. Aujourd'hui, c'est une agence 360° qui accompagne l'entreprise dans la conduite de ses projets. Conseil stratégique, concepteur, rédacteur, graphistes, infographiste, chef de projet numérique, interface clients-agence, négociateur achats, etc. AGEP emploie 7 personnes. Dans un secteur si spécifique, il n'est pas toujours aisé de trouver dans l'île des professionnels formés. «Nous avons besoin de collaborateurs possédant une expertise dans des métiers de plus en plus techniques. L'état d'esprit et une pointe de polyvalence sont importants pour travailler dans une petite équipe. Comme nombre d'entreprises de l'île, nous sommes souvent confrontés au problème de recrutement. L'Université de Corse et l'IUT forment des étudiants, - tous les ans nous en recevons en stage et en contrat d'alternance. C'est rageant, lorsqu'ils sont de qualité, de ne pouvoir les garder ou de ne pas trouver de collaborateurs au moment où on en a besoin. Quand nous avons recruté notre dernier graphiste, nous avons reçu une centaine de CV, dont moins de cinq de la région. Parmi ces derniers, aucun n'avait la qualification requise. Pas simple...»

Dans ce petit monde du conseil, de la communication, de la création publicitaire, l'évolution des techniques a été considérable. «Nous avons connu de véritables révolutions: nous sommes passés

des projets dessinés et montés à la main à la publication assistée par ordinateur, nous voilà à l'ère du digital, et nous n'en sommes qu'aux prémices... Cela a bouleversé la communication, réseaux sociaux, site web... le marketing digital est au cœur de la révolution. Pour mettre en musique les campagnes de communication, en plus de la ressource interne, nous travaillons avec des intervenants extérieurs: photographes, cadres, monteurs, traducteurs... On ne peut pas avoir toutes les compétences et tous les métiers intégrés dans l'agence. Question de marché. Par contre, avoir un réseau fiable et fidèle est indispensable. Répondre aux attentes de nos clients demande une grande réactivité. L'agilité est une qualité dans ce monde passionnant, en pleine mutation. Il faut savoir être souples, disponibles. Edith, Colette, Carine, Mylène, Claire, Valentin, Maxime et moi-même sommes là pour apporter un service qui engage l'entreprise. En nous confiant leur budget, les passeurs d'ordres nous confient une part de l'avenir du projet économique de leur entreprise.»

Pourtant, malgré l'évolution considérable des technologies, aux yeux de Patricia Guidoni, la base du métier n'a pas changé. «Les outils, finalement, ne sont que des outils... L'essentiel, c'est une intelligence collective à concevoir et à réaliser. Le mixeur n'a pas changé la mayonnaise, il en a accéléré la mise en œuvre. L'énergie est simplement déplacée. Même si les outils ont évolué, sans une écoute attentive, l'aptitude à traduire en mots ou en images, quels que soient les supports, les attentes ou les contraintes dans la concrétisation des projets, rien ne serait possible.» ■

Claire GIUDICI

BIEN-ÊTRE

LE YOGA PREND LE MAQUIS

Avec une croissance constante d'environ 7% par an en France, le secteur du bien-être se porte bien. Dans ce contexte, la Corse attire de plus en plus de visiteurs venus chercher quiétude et déconnexion. Originaire d'Afrique du Sud et installée dans le sud de l'île, Lara Boshoff, créatrice de l'agence Destination Namaste, propose depuis 2016 des retraites thématiques de plusieurs jours avec le yoga pour fil conducteur.

Loin du tumulte estival, de plus en plus d'offres se multiplient proposant de découvrir une Corse hors saison, plus calme et authentique. Originaire d'Afrique du Sud et Corse d'adoption depuis près de 7 ans, Lara Boshoff a imaginé, avec Destination Namaste, une agence unique en son genre en Corse, spécialisée dans l'organisation de séjours et événements bien-être. « Nous proposons des retraites en immersion complète en petits groupes ou la possibilité de créer des programmes sur-mesure pour des clients privés ou des comités d'entreprise. » Un moyen de mettre en lumière la Corse, en s'inspirant de concepts et thérapies alternatives observés dans d'autres pays. Avec plus de 10 ans d'expérience dans le secteur du tourisme maritime de luxe, Lara a sillonné pendant près d'un an le monde à la recherche de professeurs qualifiés, de l'Inde à la Floride en passant par Bali. Et elle déploie cette année plusieurs séjours exclusifs animés en français et anglais par des enseignants qualifiés, locaux et étrangers. « Chaque retraite propose différentes sortes de yoga et regroupe des thématiques diverses selon la personnalité des intervenants comme la méditation, le sport, l'introduction à la philosophie du yoga, le jeûne, la relaxation basée sur des techniques utilisant la voix ou la musique... »

Les retraites auront lieu au sein de villas privées où vivront ensemble intervenants et participants pendant 5 jours. D'autres activités sont également au programme : randonnées pour découvrir la flore locale, leçons d'initiation au stand-up paddle, mais aussi des cours de yoga dans les vignobles du Domaine de Torracchia et des visites d'artisans à la découverte des savoir-faire locaux. « La basse saison est le moment idéal pour mettre en place ce type d'ini-

tatives et faire découvrir d'autres facettes de l'île habituellement plus connues des habitants de la région. Le sud retrouve son calme, les locaux commencent à souffler et sont aussi plus disponibles. La clientèle est différente, aussi. J'ai beaucoup de demandes qui proviennent de pays comme l'Angleterre ou les Etats-Unis avec des gens âgés de 25 à 65 ans qui cherchent à se ressourcer et à fuir le stress quotidien. »

Destination Namaste souhaite aussi s'inscrire dans un tourisme plus responsable et respectueux de l'île. « Mon pays d'origine est frappé de plein fouet par les conséquences du réchauffement climatique. La grave sécheresse des derniers mois a obligé les habitants à changer leur façon d'agir. J'essaie d'en tenir compte dans l'organisation des retraites. Nous nous occupons du transport des participants en fonctionnant sur le mode du covoiturage afin d'éviter que chacun vienne avec son propre véhicule. Pour les repas, j'utilise autant que possible des produits du coin comme l'huile d'olive, le miel, les tisanes, les fruits et légumes, les huiles essentielles... Et pas d'eau en bouteilles plastiques surtout ! Une partie du prix de chaque retraite sera également reversée à des projets environnementaux en Corse, dans le cadre du programme développé par l'entreprise Avvena qui soutient des projets autour de la biodiversité, de l'agriculture durable, de la réduction du CO2, etc. »

Selon une étude menée par le Global Wellness Institute, le marché mondial du tourisme bien-être ne cesse de grandir avec une valeur qui était estimée à 563 milliards de dollars en 2015. Une filière encore à l'état de marché de niche pour la Corse, offrant de nouvelles perspectives pour un tourisme en toute saison. ■ Chloé NURY



CREATION DE SOCIETE

N° 01



Société Civile Professionnelle
Titulaire d'un Office Notarial
**Maîtres Alain SPADONI
Olivier LE HAY
et Charles SANTUCCI**
Immeuble Le Régent
3, Avenue Eugène Macchini, BP 101
20177 Ajaccio Cedex 1

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Olivier LE HAY, Notaire de la République, recevant les actes authentiques sous le sceau de l'Etat, associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "Maîtres Alain SPADONI, Olivier LE HAY et Charles SANTUCCI, notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial" dont le siège est à AJACCIO (Corse du Sud), "Le Régent", 3, avenue Eugène Macchini, le 07 mars DEUX MILLE DIX-HUIT, en cours de publication au Service de la Publicité Foncière d'AJACCIO, a été constitué la Société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : MFJ TRAMONI.
Forme : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE.
Capital Social : TROIS CENT CINQUANTE MILLE EUROS (350.000,00 €).
Siège Social : AJACCIO (20090), Villa TRAMONI, lieu-dit "Bodiccioni", La Rocade.
Objet Social : L'acquisition, La gestion, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers dont la société pourra devenir propriétaire et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Apports :
Madame Toussainte TRAMONI, demeurant à AJACCIO (Corse-du-Sud), VILLA "TRAMONI", La Rocade, Lieu-dit "Budiccioni", a fait apport à la société du bien situé sur la commune de AJACCIO (Corse-du-Sud), Lieu-dit "Budiccioni", cadastré - section : AZ, numéro : 231, lieudit : BUDICCIONI, pour une contenance de : 25a 60ca., consistant en : Un bâtiment de 188 m² environ à usage de station-service, apport évalué à TROIS CENT MILLE EUROS [300.000,00 €], net de tout passif.

Madame Marie Franck BUISSON, demeurant à AJACCIO (Corse-du-Sud), VILLA "TRAMONI", La Rocade, Lieu-dit "Budiccioni", a fait apport à la société de la somme de CINQUANTE MILLE EUROS (50.000,00 €)

Gérance : Madame Marie Franck BUISSON, Villa TRAMONI, La Rocade, Budiccioni
Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AJACCIO.

Pour Avis, Maître Olivier LE HAY, Notaire.

N° 02



**Me Pierre-Dominique
CERVETTI
AARPI MNC**

8, rue Michel Bozzi - 20000 Ajaccio
T : 04 95 23 01 31

@ : mnc.avocats@orange.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à ZONZA (20144) du 22/03/2018, enregistré au SPFE d'AJACCIO le 23/03/2018, Dossier 2018 09627, réf. 2018 A 00426, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LE VIG VOG
FORME : Société par Actions Simplifiée
SIÈGE SOCIAL : ZONZA (20144) Lieu-Dit Pinarello, Sainte-Lucie de Porto-Vecchio
OBJET : Bar, débit de boissons, brasserie, glacier, crêperie, restauration traditionnelle sur place et à emporter
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
CAPITAL : 502.000 €
Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom. Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Transmission des actions : La cession d'actions à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la Société.

Président de la Société : Monsieur Simon BRADESI, demeurant à ZONZA (20144) Lieu-Dit Pinarello, Sainte-Lucie de Porto-Vecchio.

La Société sera immatriculée au RCS d'AJACCIO.

Le Président.

N° 03

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/03/2018, il a été constituée une Société :

Dénomination sociale :

RESTAURANT LE TOMINO
Lieu Dit Stecaja, 20248 Macinaggio

Forme : SAS Unipersonnelle
Capital : 1000 €

Durée : 60 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia

Objet social : Restaurant, tous types de restauration traditionnelle, la préparation de plats cuisinés, la vente sur place, la vente de boissons conformément à la législation en vigueur et plus généralement toutes opérations commerciales ou industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

- L'exploitation, la prise à bail de tous commerces se rapportant à l'activité liée à la restauration. En outre, l'Objet Social comprend toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières, qui s'y rapportent directement ou indirectement, susceptibles de lui être utiles ou d'en faciliter le développement ou la réalisation, ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou encore qui seraient de nature à faciliter, favoriser ou développer son commerce et son industrie.

Présidence : Monsieur Nicolas, Michel, Damien ORLANDI, demeurant Chemin Communal, Lieu Dit Stecaja, 20248 Macinaggio

Immatriculation de la Société au RCS de Bastia

Pour avis, La Présidence.

N° 04

VILLA BORGHESE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2000 euros
Siège social :
525, Avenue du 9 Septembre
Immeuble Gambotti
20240 Ghisonaccia

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous signature privée à GHISONACCIA du 19 mars 2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : VILLA BORGHESE

Siège : 525, Avenue du 9 Septembre, Immeuble Gambotti, 20240 Ghisonaccia
Durée : 99 ans

Capital : 2000 euros

Objet : Création, acquisition, vente, gestion et exploitation de tous fonds de commerce de prêt à porter, chaussures et de tous accessoires.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Melle Mélanie, Aurore KELLER-PIERI, demeurant Route de la Montagne, Abbazia, 20243 Prunelli Di Fiumorbo

Immatriculation : RCS Bastia.

Pour avis, le Président.

N° 05

ODYSSEE AVOCATS

ZI de Courtine
915, Rue Sainte Geneviève
84000 Avignon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à AVIGNON du 15 mars 2018, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : COACHING

Siège : 4 Avenue Kennedy - 20000 Ajaccio

Objet : Conseil, assistance et prestation de services dans les domaines de l'équipement, le matériel d'installation pour les activités sportives ainsi que l'équipement de la personne dans le domaine sportif ; agence commerciale et négoce dans ces domaines

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 €

Gérance : Franck FAZIO demeurant 723 Chemin des Mulets à COURTHEZON (84350)

Immatriculation : RCS d'ajaccio.

N° 06

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 12/03/2018, il a été constitué une Société

Dénomination sociale : ICEO

Siège social : Residence Mare e Monte, Chemin Caporosso, 20220 ALGAJOLA

Forme : SARL **Capital :** 1000 € **Objet social :** Ecomiste de la construction

Maitrise d'oeuvre et OPC **Gérance :** Monsieur Chiydi SADEK, Residence Mare e Monte, Chemin Caporosso, 20220 Algajola

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

N° 07



**Me Pierre-Dominique
CERVETTI
AARPI MNC**

8, rue Michel Bozzi - 20000 Ajaccio
T : 04 95 23 01 31

@ : mnc.avocats@orange.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à ZONZA (20144) du 22/03/2018, enregistré au SPFE d'AJACCIO, le 23/03/2018, Dossier 2018 09628, réf. 2018 A 00425, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : LA CASA

FORME : Société par Actions Simplifiée
SIÈGE SOCIAL : ZONZA (20144) Lieu-Dit Pinarello, Sainte-Lucie de Porto-Vecchio

OBJET : Restauration traditionnelle sur place et à emporter, bar, brasserie, glacier, crêperie

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL : 200.000 €

Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits à un compte ouvert à son nom.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède d'actions, sans limitation.

Transmission des actions : La cession d'actions à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la Société.

Président de la Société : Monsieur Simon BRADESI, demeurant à ZONZA (20144) Lieu-Dit Pinarello, Sainte-Lucie de Porto-Vecchio.

La Société sera immatriculée au RCS d'AJACCIO.

Le Président.

N° 08

3P

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 10.000 Euros
Siège social : 12, Allée des Mimosas
Résidence du Golfe
Grosseto-Prugna, 20166 Porticcio

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Grosseto-Prugna du 31 décembre 2017, il a été constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : 3P,
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée,

Siège social : 12, Allée des Mimosas - Résidence du Golfe - Grosseto-Prugna - 20166 Porticcio.

Objet social : Tant en France qu'à l'étranger : le démaquillage, l'entretien de jardins, l'élagage, la coupe de bois ainsi que toutes activités connexes pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités citées ci-dessus.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 10.000 Euros.

Président : Monsieur PRE Philippe, Gaston, Joseph, demeurant 12, Allée des Mimosas - Résidence du Golfe - Grosseto-Prugna - 20166 Porticcio, assure la présidence.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'ajaccio.

Le Président.

SC SANTE

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée d'Infirmier
Au capital de 25.000 euros
Siège social : Uffiziu Infirmieru
Cen Ccial A Stella
20167 Sarrola-Carcopino

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SARROLA-CARCOPINO du 21 mars 2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : SC SANTE

Siège social : Uffiziu Infirmieru, Cen Ccial A Stella, 20167 Sarrola-Carcopino
Objet social : L'exercice de la profession d'infirmier.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 25.000 euros

Gérance : Monsieur Jean-André, Michel MONDOLONI, demeurant rue du Lazzaret, 20000 Ajaccio

Immatriculation au R.C.S. d'Ajaccio.

Pour avis,
La Gérance.

N° 10**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 26/03/2018, il a été constitué une Société :

Dénomination sociale :

CORSICASENSATION

Siège social : Hlm Pifano 1 - Bt G, 20137 Porto-Vecchio

Forme : SAS

Nom commercial : CORSICASENSATION

Capital : 1000 Euros

Objet social : L'activité de parachute ascensionnel, qualifié d'engin tracté, l'organisation de séminaires, de sorties et événements en mer accompagné d'un équipage qualifié. Vente et location de matériel nautiques. Vente de film ou de photo, d'accessoires liés à l'activité.

Président : Monsieur Samir ABDENNABI demeurant : Hlm Pifano 1 - Bt G - 20137 Porto-Vecchio élu pour une durée indéterminée

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio.

N° 11**AVIS DE CONSTITUTION**

Par acte SSP du 13/03/2018, il a été constitué une SASU dénommée :

GEKKO CONSULTING

Nom commercial : GEKKO CONSULTING
Siège social : 5 boulevard madame mère, 20000 Ajaccio

Capital : 500 €

Objet : Toutes activités de conseils en matière patrimoniale.

Président : M. VEGA Jean-baptiste 13 parc cuneo d'ornano, 20000 Ajaccio

Transmission des actions : Tant que la société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Ajaccio.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 20/03/2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : ConceptTeeth

FORME : Société par Actions Simplifiée
CAPITAL : 1000 euros

SIEGE : Lotissement « Pasci Pecura », route des Sanguinaires, 20000 AJACCIO
OBJET : L'étude, la fabrication et la commercialisation de tous les produits, consommables, services et accessoires, dans le secteur dentaire, qui permettront directement ou indirectement l'amélioration de la santé et/ou de l'esthétique bucco-dentaire.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 18 des statuts.

Une clause d'agrément est applicable à toutes les cessions d'actions, y compris entre associés, au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé, ou résultant d'une dévolution successorale ou de la liquidation d'une communauté de biens entre époux

PREsIDENT : Monsieur Thierry, André, Christian VALLET, demeurant lotissement « Pasci Pecura », route des Sanguinaires, 20000 AJACCIO, né le 27 janvier 1958 à Saint-Etienne [42], de nationalité française.

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Eric, Marcel, Maurice BRUYAT, demeurant au 710, Chemin de la Plus Haute Sine, 06140 VENCE, né le 10/07/1973 à BONNEVILLE [74130], de nationalité Française

IMMATRICULATION : Au RCS d'Ajaccio

Pour avis,

N° 13**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORTICCIO du 07-03-2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination sociale : LC COIFFURE

Siège social : Centre Commercial Porticcio Plage, Grosseto-Prugna, 20166 Porticcio

Objet social : Salon de coiffure homme, Barbier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2000 euros

Gérance : Monsieur Lucien CANNAVO, demeurant 6 Chemin de la Bergerie, Les Hauts de la Résidence du Golfe, 20166 Porticcio, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

N° 14**AVIS DE CONSTITUTION**

Par ASSP le 18/01/2018, il a été constituée la SAS à capital variable: PRIMURA RESTAURATION Capital: 3000euros. Capital min.: 300euros. **Objet:** Restauration sur place et à emporter et chambres d'hôtes. **Siège:** Auberge l'alisgiani, 20234 ORTALE. **Président:** BONNAL Walter demeurant Ancienne Mairie, 20234 Ortale. **Directeur Général:** CLERMONT Caroline demeurant Ancienne Mairie, 20234 Ortale. **Durée:** 99 ans. Au RCS de BASTIA.

AVIS DE CONSTITUTION**GA2P**

Suivant acte SSP du 21/03/2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : SAS

Objet : L'achat en vue de la revente, d'immeubles, de terrains, de fonds de commerce, d'actions ou de parts de sociétés immobilières et/ou la souscription en vue de la revente d'actions ou de parts de sociétés immobilières ainsi que la gestion de ceux-ci, la souscription ou l'acquisition de parts sociales de société civile immobilière de construction vente, toutes prestations de maîtrise d'œuvre, d'organisation et de pilotage de chantiers.

Siège : LECCI [20137], Les Villas, Lieu-Dit Mora Dell'Onda

Capital : 20.000 €

Durée : 99 ans

Président : CALLIES DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 1000 €, sise LECCI [20137], Les Villas, Lieu-Dit Mora Dell'Onda, 827 752 148 RCS AJACCIO

Directeurs généraux : PROMOTION HUMANISME CREATIVITE PHC, SARL au capital de 1000 €, sise PARIS [75004], 12 rue Pernelle, 830 786 745 RCS PARIS. **IDEN HOLDING, SAS** à capital variable au capital plancher de 30.000 €, sise PARIS [75008], 10 rue de Penthièvre, 339 561 151 RCS PARIS. **PZ CORSICA, SAS** à capital variable au capital plancher de 100 €, sise LECCI [20137], Route de Cala Rossa - 21 Marina Rossa, 835 329 897 RCS AJACCIO.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Le droit de participer aux décisions collectives est subordonné à l'inscription en compte des actions au nom de leur titulaire au plus tard à la date de la décision collective. Tout associé a autant de voix qu'il possède d'actions ou en représente.

Agrement : Les cessions d'actions à un tiers sont soumises à la procédure d'agrément fixée par les statuts.
R.C.S. : Ajaccio.

N° 16**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date à AJACCIO du 01/01/2018 a été constituée une SASU nommée :

DERMO'LINER

Objet : Esthétique, dermatographie et toutes activités annexes

Capital : 100 €

Siège social : Lieu-dit Tahiti, Route du Ricanto, 20090 Ajaccio

Durée : 99 ans

Transmission des actions : Il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers

Président : Mme Aurélie MAGGIA, Lieu-dit Surrachello, 20167 Cuttoli-Corticchiato
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Ajaccio.

N° 17**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 01/03/2018, il a été constitué une Société :

Dénomination sociale :

CORSICA SERVIZII

Siège social : Piazze, 20253 Barbaggio

Forme : SARL

Capital : 300 EUR

Objet social : Nettoyage, entretien, maintenance de tous espaces, locaux et surfaces à usages professionnels ou privés. Vente de vérandas.

Gérance : Madame MONIQUE DEVICHI, Piazze, 20253 Barbaggio

Durée : 50 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

S.A.S LIMSAQ

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 500 €
Forconi e Sela - Santa Barbara
20100 Sartène

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 03 mars 2018, il a été constitué la Société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : S.A.S LIMSAQ

Capital Social : 500 Euros

Siège Social : Forconi e Sela - Santa Barbara - 20100 Sartène

Forme : SAS

Durée : 99 ans

Objet : Activité de snack sans vente d'alcool sur place ou à emporter

Présidence : Mr QUILICHINI Jean, Orso, François, né le 09 05 1977 à Ajaccio [2A] et demeurant Forconi e Sela - Santa Barbara - 20100 Sartène

Immatriculation : Au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour Avis, Le Président.

**N° 19****LES POSEURS 2B****AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19/03/2018 fait à Ponte-Leccia [2B] il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : LES POSEURS 2B

SIEGE SOCIAL : Lieu-Dit Ortonone - 20218 Ponte-Leccia

OBJET : La société a pour objet l'activité de vente et de pose de menuiseries intérieures et extérieures ainsi que l'aménagement intérieur, véranda, portail, pergola, cuisines, placards, parquets et dressing ainsi que tous autres produits liés à l'aménagement de locaux, directement ou en qualité de sous traitant. Plus généralement toutes opérations industrielles et commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

CAPITAL : 500 euros entièrement libéré
PREsIDENT : Monsieur COLLE Dominique, né le 26/11/1990 à Bastia [2B], de nationalité française, demeurant Lieu-dit Ortonone - 20218 Ponte-Leccia.

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur OUCHEN Abdsamad né le 11/10/1990 à Bastia [2B], demeurant au 48 Lot Les Espaces de Furiani, 20600 FURIANI, de nationalité Française.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : Il n'a pas été nommé de commissaires aux comptes.

IMMATRICULATION : Au RCS de Bastia.

Pour avis

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 mars 2018, il a été créé une Société représentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Dénomination sociale : **CAIITELEC**

Durée : 99 ans

Siège social : Tiuccia, Immeuble Panoramier, Appt 27, 20111 Casaglionne

Capital social : 1500 €

Objet : La société a pour objet, en France et dans tous les pays :

- La réalisation de travaux d'installations électriques, courant faible, domotique, Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou financières se rapportant directement ou indirectement ou pouvant être utiles à cet objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Président : Mr **CARLOTTI Antoine, Joseph, Ange**, demeurant Tiuccia, Immeuble Panoramier, Appt 27, 20111 Casaglionne

Administration aux assemblées et droit de vote : Les décisions en matière d'augmentation, d'amortissement ou de réduction de capital, de fusion, scission ou dissolution, de modification des statuts, d'apport partiel d'actif, de vente de fonds de commerce de la société, de dissolution de nomination des commissaires aux comptes, d'approbation des comptes annuels et affectation du résultat, sont prises collectivement par les actionnaires, avec délégation de pouvoir le cas échéant du président selon ce qui est prévu par la loi et/ou les statuts et/ou chaque décision collective.

Les décisions devant être prises collectivement par les actionnaires et indiquées ci-dessus sont prises à la majorité des deux tiers des actionnaires.

Si la société est détenue par un associé unique, ces décisions sont prises directement par l'associé unique.

*** Décisions de l'associé unique :**

L'associé unique est seul compétent pour prendre les décisions suivantes :

- approbation des comptes annuels et affectation des résultats ;

- nomination et révocation du président ;

- nomination des commissaires aux comptes ;

- dissolution et liquidation de la société ;

- augmentation et réduction du capital ;

- fusion, scission et apport partiel d'actif ;

agrément des cessions d'actions [lorsque la clause s'applique] ;

- exclusion d'un actionnaire.

Toutes les autres décisions sont de la compétence du président.

Agrément : Tant que la société est unipersonnelle, les actions sont librement cessibles et transmissibles par l'associé unique.

Immatriculation : RCS d'Ajaccio

Pour avis, Le président.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20 Mars 2018, il a été constitué une Société

Dénomination sociale :

SCCV ACS

Siège social : Résidence Aria Marina, Bat D, 20600 BASTIA

Forme : Société Civile Construction Vente

Capital : 300 €

Objet social : Acquisition de terrain, réalisation de construction, vente.

Gérance : Monsieur **AZZOUZI Azeddine** demeurant Résidence Aria Marina, Bat D, 20600 BASTIA

Clause d'agrément : Cession libre entre associés. Soumise à agrément dans les autres cas.

Durée : 5 ans à compter de son immatriculation au RCS de Bastia.

MODIFICATION SIEGE SOCIAL

Société Civile Immobilière
"GALLA"

Capital : 2000,00 €

Siège :

Résidence Les Logis de l'Aqueduc
Bat. C, Route de Calvi
20167 Mezzavia-RCS d'Ajaccio

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20 Mars 2018, Les associés ont décidé de transférer le siège social de "Résidence Les Logis de l'Aqueduc, Bat. C, Route de Calvi, 20167 MEZZAVIA" à **Effrico 3, 20167 SARROLA-CARCOPINO**, à compter du 20 Mars 2018. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS d'Ajaccio.

SCI MARCA

492 729 264 RCS Ajaccio

D'un PV d'AGE du 02/02/2018, il résulte que le siège social a été transféré, à compter de cette date, de « CHEM. DE LA POTERIE, LD STAGNOLU, PLAINE DE PERI, 20167 PERI [Corse] au **LD ZIZI, 20164 CARGIACA**. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal.

SCI DU MAQUIS

Société Civile Immobilière

Au capital de 3.000 €

Siège social :

24, Quai de Béthune, 75004 Paris
804 275 444 R.C.S. Paris

Par assemblée générale extraordinaire du 10/01/2018, le siège social a été transféré à **Fozzoli Pezza Cardo - 20137 PORTO-VECCHIO** à compter dudit jour et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Objet : Acquisition, exploitation, gestion, administration par bail, location ou autrement, de tous immeubles.

Durée : 99 ans.

Mention sera faite au RCS de PARIS.

VAMA

Société Civile Immobilière

Au capital de 27.745.72 €

Siège social : 16, Rue de La Paix

75002 Paris

420 275 646 RCS Paris

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 13 février 2018, il résulte que : Le transfert du siège social de la SCI VAMA, à compter du 13/02/2018.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

*** Ancienne mention :**

Le siège social est fixé : 16, RUE DE LA PAIX, 75002 PARIS

*** Nouvelle mention :**

Le siège social est fixé : CASA MARIA, MAUSOLEO, 20222 BRANDO.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le représentant légal.

CORSE JARDINS PISCINES SERVICES

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 25.730,00 EUR

Siège social : Avenue Georges Pompidou

20137 Porto-Vecchio

Siren 410 778 252-RCS Ajaccio

AVIS DE TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal d'une décision de la gérance en date du 15 Mars 2018, qui sera soumise à la collectivité des associés aux fins de ratification, il a été décidé de transférer le siège social de la société **CORSE JARDINS PISCINES SERVICES** et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. A compter du 15 Mars 2018, le siège social :

- **qui était à** : Avenue Georges Pompidou, 20137 Porto-Vecchio

- **est à** : **Villa « Les Myrtes », route de Renajolo, Palavesa, 20137 Porto-Vecchio.**

Pour avis, Le gérant.

AVIS D'APPORT



Me Pierre-Dominique CERVETTI AARPI MNC

8, rue Michel Bozzi - 20000 Ajaccio

T : 04 95 23 01 31

@ : mnc.avocats@orange.fr

APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/03/2018 et des statuts de la Société LE VIG VOG, établis par acte sous seing privé en date du 22/03/2018, à ZONZA [20144], enregistré au SPFE d'AJACCIO le 23/03/2018, Dossier 2018 09627, réf. 2018 A 00426, Monsieur Simon BRADESI, demeurant à ZONZA [20144], Lieu-Dit Pinarello, Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, a fait apport à la Société LE VIG VOG, SAS au capital de 502.000 €, en formation, ayant son siège social à ZONZA [20144] Lieu-Dit Pinarello, Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, en cours d'immatriculation au RCS d'AJACCIO, d'une branche complète d'activité dans laquelle est exploité un fonds de commerce de bar, débit de boissons, brasserie, exploité à ZONZA [20144], sous l'enseigne LE VIG VOG, immatriculé au RCS d'AJACCIO sous le numéro 319 475 364.

L'entrée en jouissance a été fixée au 01/04/2018.

Valeur du fonds de commerce : 641.597 €, s'appliquant :

* aux éléments incorporels pour 455.491 € ;

* aux éléments corporels pour 186.105 €. Cet apport, réalisé dans le cadre de l'apport d'une branche complète d'activité, évaluée à la somme de 500.000 €, a été fait moyennant l'attribution à l'apporteur de 5000 actions de 100 € chacune.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par Me Pierre-Dominique CERVETTI, avocat au Barreau, demeurant à AJACCIO [20000], 8 rue Michel Bozzi, où domicile a été élu à cet effet.

Les déclarations de créances devront être effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de AJACCIO.

Pour avis, Monsieur Simon BRADESI, Président.



Me Pierre-Dominique CERVETTI AARPI MNC

8, rue Michel Bozzi - 20000 Ajaccio

T : 04 95 23 01 31

@ : mnc.avocats@orange.fr

APPORT D'UN FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/03/2018 et des statuts de la Société LA CASA, établis par acte SSP en date du 22/03/2018 à ZONZA [20144], enregistré au SPFE d'AJACCIO le 23/03/2018, Dossier 2018 09628, réf. 2018 A 00425, Monsieur Simon BRADESI, demeurant à ZONZA [20144], Lieu-Dit Pinarello, Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, a fait apport à la Société LA CASA, SAS au capital de 200.000 €, en formation, ayant son siège social à ZONZA [20144] Lieu-Dit Pinarello, Sainte-Lucie de Porto-Vecchio, en cours d'immatriculation au RCS d'AJACCIO, d'une branche complète d'activité dans laquelle est exploité un fonds de commerce de restaurant exploité à ZONZA [20144], sous l'enseigne LA CASA, immatriculé au RCS d'AJACCIO sous le numéro 319 475 364.

L'entrée en jouissance a été fixée au 01/04/2018.

Valeur du fonds de commerce : 213.865 €, s'appliquant :

* aux éléments incorporels pour 151.830 € ;

* aux éléments corporels pour 62.035 €. Cet apport, réalisé dans le cadre de l'apport d'une branche complète d'activité évaluée à la somme de 198.000 €, a été fait moyennant l'attribution à l'apporteur de 1980 actions de 100 € chacune.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par Me Pierre-Dominique CERVETTI, avocat au Barreau, demeurant à AJACCIO [20000], 8 rue Michel Bozzi, où domicile a été élu à cet effet.

Les déclarations de créances devront être effectuées au Greffe du Tribunal de Commerce de AJACCIO.

Pour avis, Monsieur Simon BRADESI, Président.

MODIFICATIONS STATUTAIRES

COREVAL - Compagnie de Révision Valorisation et d'Audit Légal

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 969.800 euros

Siège social : Forum du Vazzio

Zone Industrielle du Vazzio

20090 Ajaccio

RCS Ajaccio 511.255.325

Aux termes d'une délibération en date du 20 mars 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter de cette date de remplacer la dénomination sociale "COREVAL-Compagnie de révision, valorisation et d'audit légal" par "COREVAL" et de transférer le siège social de Forum du Vazzio, Zone Industrielle du Vazzio, 20090 AJACCIO au **Forum du Vazzio, Z.I du Vazzio, CS 90009, 20700 AJACCIO Cedex 9** et de modifier en conséquence les articles 2 et 4 des statuts.

Pour avis,

La Gérance

N° 30

AIR CORSICA

SEML à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 15.015.520 €

Siège social :

Aéroport Napoléon-Bonaparte

20186 Ajaccio Cedex 2

RCS : B 349 638 395

AVIS DE MODIFICATION DES STATUTS

Aux termes du procès-verbal d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 février 2018, les actionnaires ont décidé de modifier l'article 19 des statuts de la compagnie.

ARTICLE 19

DUREE DES FONCTIONS LIMITE D'AGE : Le deuxième alinéa est modifié comme suit :

La phrase « Toutefois, le mandat de tout membre personne physique - à l'exclusion des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements - prend fin, de plein droit, sans possibilité de renouvellement, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle l'intéressé atteint l'âge de 70 ans » est supprimée.

Dans le cinquième alinéa, la première phrase est modifiée comme suit :

« Le nombre des membres du Conseil de Surveillance ayant atteint l'âge de 70 ans ne peut dépasser le tiers des membres du Conseil de Surveillance ». Le reste de l'article est inchangé.

Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO.

Pour avis et mention,
Le Président du Directoire.

N° 31

SCI CARLELA

RCS Bastia 524 182 136

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 01-09-2017 les résolutions suivantes ont été votées à l'unanimité par les associés :

1 - Le siège social qui est aussi l'établissement unique est transféré de Lieu-dit Mezzana - Route de l'Aéroport - 20290 Lucciana au **289 STRADA VECCHIA - 20290 BORGIO** avec effet au 01-09-2017.

2 - Agrément : La société STELL'ARTIFICE a été agréée en qualité d'associé.

3 - Augmentation de capital par apports en numéraire : Il a été augmenté d'une somme de 500 euros pour être porté de 500 euros à 1000 euros par apport en numéraires effectué par la société STELL'ARTIFICE sans prime d'émission.

4 - Modification des statuts : Les articles 5 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, le gérant.

N° 32

Sarl Corse Garden Loisirs

Au capital de 5000 euros

Siège social : Immeuble Pasqualini

Lieu-dit Alistro, 20230 San Giuliano

Immatriculée au RCS de Bastia

sous le N° 820 532 570

Par décision du 19 mars 2018, les associés ont décidé l'extension de l'objet social à l'activité de pose de chalet et réalisation des supports en maçonnerie supportant les chalets en conservant l'objet social initial. Inscription sera faite au RCS de Bastia.

N° 33

**CABINET TETRALEX**

Maître Emmanuelle

FABREGAT

Avocat à la Cour

16, Boulevard Hyacinthe de Montera

20200 Bastia

Tél : 04.95.31.54.57

e.fabregat@tetralex.fr

Suivant ordonnance rendue par Monsieur le Président du TGI de BASTIA en date du 22/03/2018, Monsieur Jean-Loup MATELLI, demeurant 64, Route de San Martino - Pietranera [20200] BASTIA a été nommé en qualité de mandataire de la SCI « ROBERIMMO », société civile immobilière au capital de 1.000 € ayant son siège social à BIGUGLIA [20620] - Zone Industrielle de Tragone, immatriculée au RCS de BASTIA sous le n° 512 602 392, pour une durée de quatre mois à compter de ladite décision. Mention sera faite au RCS de Bastia

Pour avis et mention.

N° 34

« APPROCHE GLOBALE »

Société par Actions Simplifiée

Au capital social de 1000 €

Siège social : Les Hauts de Benista

Résidence les Jardins du Rotolo

20166 Grosseto-Prugna

RCS Ajaccio : 820 543 189

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mars 2018, il résulte que :

L'objet social a été modifié à compter du 01 janvier 2018 pour :

« Coaching, conseil, accompagnement au développement professionnel dans le domaine de la chirurgie dentaire, et du secteur dentaire en général.

Le tout directement ou indirectement par voie de création de sociétés et de groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achats de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise de daton en location gérance de tous bien et autres droits.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. »

L'article « Article 2 - Objet social » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS d'AJACCIO.

Pour avis,

N° 35

TYCHE

SAS au capital de 5000 Euros

Pianello, 20160 Vico

830882130 R.C.S. Ajaccio

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 01/03/2018, il a été pris acte de la nomination de Mademoiselle JULIEN LAETITIA, demeurant 15 AVENUE ANATOLE, FRANCE 54000 NANCY en qualité de nouvel Administrateur, à compter du 01/03/2018 pour une durée illimitée, en remplacement de Madame JULIEN MIREILLE, démissionnaire. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio.

N° 36

FIDUCIAIRE CORSE AUDIT

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 380.000 euros

Siège social :

Zone Industrielle du Vazzio

Forum du Vazzio, 20090 Ajaccio

RCS Ajaccio 393 418 280

Aux termes d'une délibération en date du 20 mars 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé à compter de cette date de remplacer la dénomination sociale "FIDUCIAIRE CORSE AUDIT" par "CORSE AUDIT" et de transférer le siège social de Forum du Vazzio, Zone Industrielle du Vazzio, 20090 AJACCIO au **Forum du Vazzio, Z.I du Vazzio, CS 90009, 20700 AJACCIO** Cedex 9 et de modifier en conséquence les articles 3 et 4 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

N° 37

BERNARDET

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 2760 euros

Siège social : Lieu-dit Bacca

20144 Sainte-Lucie-de Porto-Vecchio

539 538 561 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 5 mars 2018,

- Patrice MINETO, domicilié 36, boulevard Tzaréwitch, le Belvédère - 06000 NICE, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

- Monsieur Dominique DAVID, domicilié 17, Boulevard Delfino, 06000 NICE, a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, Pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Pour avis, Le Président.

N° 38

EUCLIDE

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10.000 euros

Siège social : 1, Avenue du Port

20220 Algajola

398 048 827 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 1er mars 2018 :

Article 7 - GERANCE :

Anciennement : Madame Corinne ZUGAC, demeurant Lotissement Castellaccio - Monticello - [20220] Ile-Rousse

Nouveau : Madame Caroline CALLANT, demeurant 11 rue Fossé aux Loups, 1000 Bruxelles, Belgique

Article 4 - SIEGE SOCIAL :

Anciennement : Lotissement Castellaccio - Monticello - [20220] Ile-Rousse

Nouveau : 1 Avenue du Port - Marine de San Damiano à Algajola [20220]

Article 2 - OBJET ET ENSEIGNES - réduction à :

Services divers rendus principalement aux entreprises et plus particulièrement : - conseils, études, assistance à la gestion et à l'organisation des entreprises. - travaux à façon divers, pour petites entreprises, secrétariat spécialisé en matière de paye, d'organismes sociaux, de facturation et devis, et autres secteurs, à l'exclusion expresse de la tenue de comptabilité. Et toutes activités de prestations aux entreprises

Mention sera faite au RCS : Bastia.

N° 39

SCI « CASA NOSTRA »

Siège social :

2696 route du Village

20600 Furiani - RCS Bastia

Siren/Siret : 817 485 774 00027

PV des délibérations de l'AGE du 20 mars 2018.

- Cession de 1 part de l'associé Mr Luc-Charles ROMANI au profit de Mr Jean-Luc ROMANI.

AVIS DE CESSION

N° 40



Maître Marie Louise CIAVALDINI

Notaire Associé membre

de la Société Civile Professionnelle

"Etude de Maître**Marie-Louise CIAVALDINI",**

titulaire d'un Office Notarial

dont le siège social est à Calenzana

Lieu-dit Anunziata

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie Louise CIAVALDINI, Notaire Associé membre de la Société Civile Professionnelle "Etude de Maître Marie-Louise CIAVALDINI", titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à CALENZANA, Lot. l'Oliveraie, lieu-dit Anunziata, le 15 mars 2018, enregistré à BASTIA, le 20 mars 2018, référence 2018 N 00105, La Société dénommée A FALCULELLA, société à responsabilité limitée au capital de 100.000,00 €, dont le siège est à CORTE [20250] 11 Cours PAOLI, identifiée au SIREN sous le numéro 480 245 091 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

A cédé à : La Société dénommée CA-SASTOLFI, société à responsabilité limitée au capital de 1000,00 €, dont le siège est à PIETRALBA [20218], Quartier de la Poste, identifiée au SIREN sous le numéro 833898042 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA.

Un fonds de commerce de BOULANGERIE PATISSERIE VIENNOISERIE SALON DE THE SANDWICHIERIE exploité à CORTE 20250, 11 Cours Paoli, lui appartenant connu sous le nom commercial **A FALCULELLA** et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BASTIA, sous le numéro 480245091.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le **prix** principal de DEUX CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (270.000,00 EUR), s'appliquant :

* aux éléments Incorporels pour DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000,00 EUR),

* au matériel pour VINGT MILLE EUROS (20.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la Loi, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,

Le Notaire,

Maître Marie-Louise CIAVALDINI.

AVIS DE CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 février 2018, enregistré à la recette des impôts d'AJACCIO le 19 février 2018, sous le bordereau n°2018/05809, référence 2018 A00239, la SARL MD SHOES, société au capital de 8.000,00 € inscrite au RCS d'AJACCIO sous le numéro 445 067 325 dont le siège social est 42, cours napoléon 20000 AJACCIO, à cédé à la SAS DU I SORRU TRANSPORTI, société au capital de 15.000,00 € inscrite au RCS d'AJACCIO sous le numéro 512 858 655, dont le siège social est Quartier Navacchie 20125 SOCCIA, un fonds de commerce en nature de vente de détail de chaussures et accessoires à la chaussure exploitée dans un immeuble sis 42, Cours Napoléon à AJACCIO. La cession ayant été consentie et acceptée moyennant le prix de CENT CINQ MILLE EUROS (105.000,00 €).

Les oppositions au paiement du prix seront reçues par acte extra judiciaire entre les mains de Maître Joseph SAVELLI, Avocat au Barreau d'AJACCIO, demeurant et domicilié 52, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO, dans les dix jours suivant la date de publication conformément aux dispositions de l'article L.141-14 du Code de Commerce.

LOCATION GERANCE FIN DE GERANCE

N° 42

DEBUT DE LOCATION GERANCE

Suivant acte sous seing privé en date du 31 décembre 2017 à Grosseto-Prugna. Monsieur PRE Philippe, Gaston, Joseph, demeurant 12, allée des Mimosas - Résidence du Golfe - Grosseto-Prugna - 20166 Porticcio, a donné à bail à titre de location-gérance à : 3P SAS au capital de 10.000 €, ayant son siège social 12, allée des Mimosas - Résidence du Golfe - Grosseto-Prugna - 20166 Porticcio, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'AJaccio, un fonds de commerce de démaquillage, entretien de jardins, élagage, coupe de bois sis 12, allée des Mimosas - Résidence du Golfe - Grosseto-Prugna - 20166 Porticcio, immatriculé au registre du commerce et des sociétés d'AJaccio sous le numéro 338 656 663. A compter du 1er janvier 2018 pour une durée d'une année renouvelable. En vertu de ce contrat, la SAS 3P exploitera ce fonds à ses risques et périls et sous son entière responsabilité et Monsieur PRE Philippe, Gaston, Joseph, loueur, ne sera tenu d'aucune dette ni d'aucun engagement contractés par le locataire-gérant, et le fonds de commerce ne pourra en aucun cas être considéré comme gage des créanciers du locataire-gérant.

Pour insertion.

N° 43

LOCATION GERANCE

Suivant Acte SSP en date du 21/03/2018, la SARL ANTONELLA SAVELLI au capital de 7.622 € dont le siège social est à CALVI, le grand Large, avenue Christophe Colomb, immatriculée au RCS de BASTIA sous le n°513.617.159 a donné à titre de location-gérance à la SAS TARM sis à CALENZANA 2, route de l'aéroport l'exploitation d'un fonds de commerce de vente de prêt à porter sis à CALVI le Grand Large, avenue Christophe Colomb. La prise d'effet est fixée au 01/03/2018.

AVIS

Aux termes d'un contrat de location-gérance en date à PAU du 14 Mars 2018, Melle Michelle FRAVAL demeurant 13 boulevard Maglioli Frères, 20000 AJACCIO et Monsieur Alan CAMBON, immatriculé au RCS d'AJaccio sous le n° 482 449 485 demeurant Alzicciu, Lieu-dit Anticu, 20167 ALATA ont donné en location-gérance pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction pour une durée égale commençant à courir à compter du 1er avril 2018, à la société CALISTA SASU au capital de 1000 € dont le siège social est au 5 rue de l'Archivolto - 20169 BONIFACIO en cours d'immatriculation un fonds de commerce de restaurant sis et exploité 5 rue de l'Archivolto - 20169 BONIFACIO
RCS : AJACCIO.

N° 45

FIN DE LOCATION GERANCE

Le contrat de location-gérance consenti le 12/03/1990 entre M. Jean-Marie ORSINI demeurant 4 Quartier Raffinu, 20214 CALENZANA, immatriculé sous le n°306908500, et, la société ORSINI, SARL au capital de 7622€, siège social Place Tantaralla, 20214 CALENZANA, immatriculée au RCS de Bastia sous le n°377802657 portant sur l'exploitation d'un fonds de boulangerie pâtisserie exploité Place Prince Pierre, 20214 CALENZANA a été résilié en date du 31/12/2017. La location-gérance consentie dans le même acte du 12/03/1990 portant sur le fonds de commerce de libre-service, alimentation générale, dépôt de pains, video-club exploité Lieu-dit Lagazeze, 20214 CALENZANA est reconduit à compter du 01/01/2018.

Pour avis. Le gérant.

N° 46

AVIS

Par ASSP en date à AJACCIO du 22/03/2018, M. Patrick NOBLE, demeurant 13 résidence Jardin de Santa Lina Route des Sanguinaires 20000 AJACCIO, immatriculé sous le n°351 515 952 RCS AJACCIO, a résilié à effet du 01/01/2018 la location-gérance du fonds de commerce de débit de boissons, restaurant, hôtel, exploité Route des Sanguinaires 20000 AJACCIO, conclu par ASSP à AJACCIO le 05/12/2003 avec la SARL LE PALM BEACH [capital : 15 244,90 €, Siège : le Scudo, Route des Sanguinaires 20000 AJACCIO, 351 207 915 RCS AJACCIO]. Formalités au greffe du Tribunal de commerce d'AJaccio.

N° 47

AVIS

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 24/03/2018. Madame Joëlle MARTINETTI, Casone, Pont de l'Oso, 20137 PORTO-VECCHIO a donné en location-gérance à : La société SAS A CHJUSELLA, au capital de 2000 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AJACCIO sous le numéro 838134187, domiciliée Pont de l'Oso, A Chjusella, 20137 PORTO-VECCHIO, représentée par son Président, Sampiero GIOVANNANGELI. **Un fonds de commerce de :** Restaurant pizzeria saisonnier, situé Chjusella, E Purretta, Commune de San Gavino di Carbini, 20137 PORTO-VECCHIO, à compter du 01/04/2018 jusqu'au 31/03/2019. Le contrat est renouvelable par tacite reconduction d'une période de 12 mois.

Pour unique insertion,

DISSOLUTION SOCIETE LIQUIDATION SOCIETE

N° 48

SAFE DIGITAL CONSULTING

Siège social : Immeuble Albertini

Route de l'Usine à Gaz

Quartier Recipello - 20200 Bastia

RCS Bastia 834 720 088

DISSOLUTION ANTICIPEE

L'Assemblée générale extraordinaire du 28/02/2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. Mr Gambotti Jean-François, associé et président, né le 06-04-1988 à Bastia [2B], demeurant Les Terrasses de Funtanone - Bât D - Route de Ville - 20200 Ville de Pietrabugno, a été nommé liquidateur à compter du 28/02/2018 avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia.

Pour avis, le liquidateur,

N° 49

SAS SAFE DIGITAL CONSULTING

Siège de la liquidation :

Immeuble Albertini

Route de l'Usine à Gaz

Quartier Recipello - 20200 Bastia

RCS Bastia 834 720 088

RADIATION

L'Assemblée générale extraordinaire du 28-02-2018, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr GAMBOTTI Jean-François et l'a déchargé de son mandat, constaté un résultat de liquidation négatif et l'absence de distribution et de partage. Elle a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis, le liquidateur.

N° 50

SCI JULES P

Société Civile Immobilière

Au capital de 1000 €

Siège social : Lieu-dit Stiletto

Pôle d'Activité du Stiletto

20090 Ajaccio

RCS : Ajaccio 529 272 999

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 26 février 2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26 février 2018, a désigné, en qualité de liquidateur Monsieur Stéphane VILLANOVA, demeurant 27 B Cours Gambetta, 34000 Montpellier, a fixé le siège social, Centre Commercial Le Stiletto, 20090 AJACCIO, comme lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce d'AJaccio.

Pour avis.

SCI ZEN

Société Civile Immobilière

Au capital de 146.000 €

Siège social : Lieu-dit Stiletto

Pôle du Stiletto, 20090 Ajaccio

RCS : Ajaccio 802 136 416

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 26 février 2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26 février 2018, a désigné, en qualité de liquidateur Monsieur Stéphane VILLANOVA, demeurant 27 B Cours Gambetta, 34000 Montpellier, a fixé le siège social, Centre Commercial Le Stiletto, 20090 AJACCIO, comme lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce d'AJaccio.

Pour avis.

N° 52

SCI JEF

Société Civile Immobilière

Au capital de 1500 €

Siège social :

Centre Commercial Le Stiletto

ZA Le Stiletto, 20090 Ajaccio

RCS : Ajaccio 818 755 506

L'Assemblée générale extraordinaire en date du 26 février 2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 26 février 2018, a désigné, en qualité de liquidateur Monsieur Stéphane VILLANOVA, demeurant 27 B Cours Gambetta, 34000 Montpellier, a fixé le siège social, Centre Commercial Le Stiletto, 20090 AJACCIO, comme lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce d'AJaccio.

Pour avis.

N° 53

U TROGLU

Société Unipersonnelle

à Responsabilité Limitée

Au capital de 7622 euro

Siège social : Quartier U Furnellu

20217 Saint-Florent

401 793 070 RCS Bastia

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire du 20 FEVRIER 2018, il résulte que : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 FEVRIER 2018 et sa mise en liquidation. L'Assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Mr Marcel BLOIN, demeurant Porte Inghjo - 20217 SAINT-FLORENT, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Porte Inghjo - 20217 SAINT-FLORENT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BASTIA. Mention sera faite au RCS : BASTIA.

Pour avis.

N° 54

MARIE-DOMINIQUE

SCI au capital de 100 €uros
Siège social : Antisanti Village
20270 Antisanti
RCS Bastia 509 642 286

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 Mars 2018, il résulte que : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 22 Mars 2018 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé en qualité de Liquidateur : Madame Renée POZZO DI BORGIO, demeurant Antisanti Village, 20270 ANTISANTI, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à Antisanti Village, 20270 ANTISANTI, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia. Mention sera faite au RCS : Bastia.

Pour Avis.

N° 55

R.P. CONSULTANTS

SARL au capital de 2000 €uros
Siège social : Antisanti Village
20270 Antisanti
RCS Bastia 790 311 047

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 22 Mars 2018, il résulte que : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 22 Mars 2018 et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé en qualité de Liquidateur : Madame Renée POZZO DI BORGIO, demeurant Antisanti Village, 20270 ANTISANTI, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à Antisanti Village, 20270 ANTISANTI, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia. Mention sera faite au RCS : Bastia.

Pour Avis.

N° 56

CORSE LOISIRS RECREATIFS

SARL au capital de 3000,00 Euros
RN 198, Sainte Lucie de Porto-Vecchio
20144 Zonza
504931619 R.C.S. Ajaccio

Par décision de L'AGE en date du 22/03/2018 il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 22/03/2018, nommé en qualité de liquidateur Monsieur PIERRE ALAIN DEBEURME, CAVU, SAINTE LUCIE DE PORTO-VECCHIO, 20144 SAINTE LUCIE DE PORTO-VECCHIO et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Ajaccio.

N° 57

ALEXANDRA COIFFURE

SARL en Liquidation
Au capital de 2.000 €uros
Siège social : Avenue Maréchal Juin
Résidence "Les Fleurs",
Immeuble "Les Bleuets"
20090 Ajaccio
Siège de liquidation :
Lieu-dit Parmentil
Route de Porto Vecchio
20169 Bonifacio
RCS Ajaccio 537 957 029

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2017 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Françoise LAPOTRE (épouse LEBRUN), demeurant Lieudit Parmentil, Route de Porto Vecchio 20169 BONIFACIO, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Lieudit Parmentil, Route de Porto Vecchio 20169 BONIFACIO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

EXTRAIT DE JUGEMENT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA
BP 345 - 20297 Bastia Cedex

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

N° 58

Par jugement en date du 20/03/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

Edigo [SAS]
Résidence Alivi 2 Bât B
Cité des Oliviers
20200 Bastia

Activité : Commerce de détail de textile sis à Bastia 20200, 2, rue de la Marine, Vieux Port et sis à l'Île-Rousse, rue Paoli "Blanc du Nil"
RCS Bastia : B 792 114 423, 2013 B 160
Date de cessation des paiements : 30/09/2016
Mandataire Judiciaire :

SELARL BRMJ,
[Me Bernard Roussel]
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4
20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait, SCP Me Nicole CASANOVA, Greffier.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

LIQUIDATION JUDICIAIRE

N° 59

Par jugement en date du 20/03/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture de la procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

Carrosserie Metrane [SARL]
Lieu-dit Erbajolo
20600 Bastia

Activité : Tôlerie peinture - Achat et vente de véhicules

RCS Bastia : B 793 197 666, 2013 B 268
Date de cessation des paiements : 20/09/2016

Liquidateur : SELARL BRMJ,
[Me Bernard Roussel]
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4
20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait, SCP Me Nicole CASANOVA, Greffier.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

RESOLUTION DU PLAN

N° 60

Par jugement en date du 20/03/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé la Résolution du Plan et l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

Tosciano Louis-Philippe
"Le Cintra" Lieu-dit Stagnone -
20260 Calvi

Activité : Restauration
RCS Bastia : A 399 807 619, 2011 A 77
Date de cessation des paiements : 25/01/2018

Liquidateur : SELARL BRMJ,
[Me Bernard Roussel]
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4
20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait, SCP Me Nicole CASANOVA, Greffier.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

ARRÊT PLAN DE REDRESSEMENT

N° 61

Par jugement en date du 20/03/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a arrêté le Plan de Redressement de :

Laine Berangère Michèle Virginie
"Atelier Sellerie"
Route de Calenzana
Résidence Campu Longu
20260 Calvi

Activité : Sellerie
RM : N° 520 081 670 [56.10.2B]
A fixé la durée de ce plan à 10 ans
Commissaire à l'exécution du plan :

SELARL BRMJ,
[Me Bernard Roussel]
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4
20200 Pietranera

Pour extrait, SCP Me Nicole CASANOVA, Greffier.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

LIQUIDATION JUDICIAIRE

N° 62

Par jugement en date du 20/03/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Liquidation Judiciaire Simplifiée à l'égard de :

Bikers Services [SAS]
Lieu-dit Fornacina
RN 193 - 20600 Furiani

Activité : Snack, Atelier de réparation motos

RCS Bastia : B 812 779 981, 2015 B 381
Date de cessation des paiements : 01/12/2017

Liquidateur : SELARL BRMJ,
[Me Bernard Roussel]
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4
20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait, SCP Me Nicole CASANOVA, Greffier.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

BP 345 - 20297 Bastia Cedex

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

N° 63

Par jugement en date du 20/03/2018, le Tribunal de Commerce de Bastia a prononcé l'ouverture d'une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

Morrachini Pascal
"SOS Plombier"
Hameau Suprano
20232 Poggio-d'Oletta

Activité : Plombier, chauffagiste, climatisation,
RM : N° 422 624 882, [113.99.2B]
Date de cessation des paiements : 20/03/2018

Mandataire Judiciaire : SELARL BRMJ
[Me Bernard Roussel]
Imm. U Boscu d'Oru - Bât B4
20200 Pietranera

Les déclarations de créances sont à déposer dans les deux mois suivant la publication au BODACC auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse :

<https://www.creditors-services.com>

Pour extrait, SCP Me Nicole CASANOVA, Greffier.

RECTIFICATIF

N° 64

RECTIFICATIF

Dans l'annonce légale rectificative parue dans l'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE, Numéro 6674, semaine du 14 au 17/07/2017 concernant la dissolution de la société **MAR-CO GESTION**.
Il Fallait lire : Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Grande Instance.

Au lieu de : Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de d'Ajaccio.

Pour Avis,

ICN : Annonce légale
TEL : 04 95 32 04 40

N° 65



**DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE
DIPARTIMENTU DI A CORSICA SUPRANA**

Mairie de Cervione - Casa cumuna di Cervioni

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

1 - NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

Mairie de Cervione
Carrughju Filippu PESCETTI - 20221 CERVIONE
Tél : 04.95.38.10.28 / Fax : 04.95.38.18.06.
E-Mail : commune.cervione@wanadoo.fr

2 - REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR/CORRESPONDANT

Monsieur le Maire de la commune de Cervione

3 - PROCEDURE

Le présent marché public de travaux est passé selon une procédure adaptée en application des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, pris pour l'application de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

4 - OBJET DE LA CONSULTATION ET CARACTERISTIQUES

La présente consultation concerne : LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE LA RADIO « VOCE NUSTRALE » DE CERVIONE

Caractéristiques essentielles :

Travaux de réaménagements intérieurs comprenant des démolitions
La consultation est décomposée en 5 lots :

- **Lot n° 1 :** Démolition/ gros œuvre/maçonnerie/revêtement sols durs et murs scellés/feronnerie

- **Lot n° 2 :** Menuiseries bois extérieures et intérieures

- **Lot n° 3 :** Plomberie/climatisation/VMC

- **Lot n° 4 :** Electricité / courant fort / courant faible

- **Lot n° 5 :** faux plafonds / sols souples / peintures / finitions

Lieu(x) d'exécution : Commune de CERVIONE.

5 - NUMERO D'IDENTIFICATION DU MARCHE

Marché référencé n° 001-2018

6 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Il convient de se référer au règlement de la consultation.

7 - CRITERES D'ATTRIBUTION

L'offre économiquement la plus avantageuse est appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

8 - RETRAIT DES DOSSIERS DE CONSULTATION

Le Dossier de Consultation des Entreprises [DCE] peut être obtenu sur demande écrite (télécopie et courriel acceptés) ou retiré à l'adresse principale :

Mairie de Cervione
Rue Philippe PESCETTI - 20221 CERVIONE
Tél : 04.95.38.10.28.
Fax : 04.95.38.18.06.

E-Mail : commune.cervione@wanadoo.fr

Heures d'ouvertures : 8h30-12h00 - 14h00-17h00 du Lundi au vendredi
Téléchargement gratuit du dossier de consultation et de l'avis de marché via le profil d'acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>. Les candidats pourront s'identifier sur le site et indiquer une adresse courriel permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Les documents sont également disponibles sur support papier.

Pour les modalités de retrait des documents, se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales du profil d'acheteur.

9 - ADRESSE A LAQUELLE LES OFFRES DOIVENT ETRE TRANSMISES

Les offres sous format papier doivent être transmises à l'adresse indiquée à l'article précédent. En application de l'article 40 du décret précité le pouvoir adjudicateur accepte la transmission des candidatures et des offres par voie électronique. Les soumissionnaires doivent choisir un seul mode de transmission Dès lors qu'ils ont choisi de déposer leur offre par transmission électronique, les candidats à la présente procédure de marché public doivent se connecter au profil acheteur suivant :

<https://www.achatspublicscorse.com/demat avec annonceur> : MAIRIE DE CERVIONE

Le contenu des plis ainsi que les différentes modalités de transmission sont décrites dans le règlement de la consultation.

En cas de difficultés pour télécharger les documents et/ou remettre l'offre sur la plateforme, une infoline est mise à disposition des candidats au 08 92 43 43 63 (0,34€/min) du lundi au vendredi : 09h00 / 12h30 et 14h00 / 18h00

10 - RENSEIGNEMENTS

Renseignements administratifs : peuvent être obtenus auprès de la commune de Cervione au 04.95.38.10.28.

Renseignement(s) technique(s) :

FILIPPI & Architectes associés SARL
22 quai des Martyrs - 20200 Bastia
Tél : 04-95-31-50-84/Fax : 04-95-34-12-78

11 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

Jeudi 26 avril 2018 à 12 heures

12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION

Le lundi 26 mars 2018.

13 - DELAIS ET VOIES DE RECOURS

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de Bastia :

Adresse : Villa Montépiano, 20407 Bastia

Téléphone : 04 95 32 88 66

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montépiano, 20407 Bastia Cedex : Téléphone : 04.95.32.88.66/Télécopie : 04.95.32.38.55

Courriel : greffe.ta-bastia@juradm.fr

N° 66

AVIS RECTIFICATIF

**Département de publication :
20 Corse-du-Sud**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune de Grosseto-Prugna

Objet du marché :

Rectificatif : Délégation de service public

Pour l'attribution des lots des plages naturelles de porticcio

Type d'avis :

Avis de délégation de service public

Catégorie :

Service

OBJET DU RECTIFICATIF :

1) L'avis d'insertion est modifié dans son article II.1.5) Valeur totale estimée : **au lieu de lire** 303510,00 € HT, **il faut lire** 342070,00 € HT ; et dans son article II.2.6) Valeur estimé des lot n° 3 et 4 : **au lieu de lire** forfait minimum de 1000,00 €, **il faut lire** forfait minimum de 10000,00 € ; 2) La pièce intitulée "cadre-réponse pour les lots n°3 et 4" est modifié au niveau de la redevance fixe : dans la parenthèse, **au lieu de lire** forfait 1000,00 € minimum, **lire** forfait 10000 € minimum ; 3) La pièce intitulée "Tarif du domaine public maritime sur la partie fixe minimale de la redevance" est modifiée au tableau BILLETTERIE, pour le montant redevance au m² et le montant total de la redevance : **au lieu de lire** forfait 1000 €, **lire** forfait 10000,00 €.

Le reste sans changement.

Support(s) de parution :

<http://grosseto-prugna.e-marchespublics.com>

<http://www.e-marchespublics.com>

Date limite de remise des candidatures et de réception des offres

Date : 02 mai 2018 Heure locale : 12 h 00.

N° 67

AVIS DE PUBLICITE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

M. Christian BENEDETTI - Directeur

Avenue Paul Giacobbi

BP 618 - 20601 BASTIA

Tél : 04 95 30 95 30

Référence acheteur : 18/PI/004/BO

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : Numéro de la consultation : 18/PI/004 Conception, réalisation de supports et d'opérations de communication pour les besoins des services de l'ODARC

Procédure : Procédure adaptée

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - Conception et impression de documents de communication sur supports papiers

Lot N° 2 - Organisation d'évènementiel en région et à l'extérieur de l'île

Lot N° 3 - Conception et fourniture d'objets publicitaires

Lot N° 4 - Traductions de textes

Lot N° 5 - Traduction Simultanée

Lot N° 6 - Sonorisation

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50% Prix des prestations

40% Moyens humains [CV des principaux chefs de projet dédiés au présent marché], moyens matériels mis en oeuvre et références en terme de réalisation dans le domaine

10% Description de la méthodologie de travail pour répondre aux besoins.

Remise des offres : 17/04/18 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 27/03/2018

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

N° 68

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

M. Christian BENEDETTI - Directeur

Avenue Paul Giacobbi

BP 618 - 20601 BASTIA

Tél : 04 95 30 95 30

Référence acheteur : 18/PI/005/MA

L'avis implique un marché public

Objet : Numéro de la consultation : 18/PI/005 Maîtrise d'oeuvre pour la réalisation de travaux de rénovation du siège social de l'ODARC

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60% Prix des prestations

20% Valeur technique : Les moyens techniques et humains affectés à l'opération pour assurer la qualité des prestations ainsi que les références du candidat dans le domaine

20% Valeur technique : Le justificatif de la proposition de rémunération au regard de l'étendue de la mission, son degré de complexité ainsi que les méthodes que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de la mission

Remise des offres : 17/04/18 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 26/03/2018

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

N° 69

Maître Adrien SAPORITO,

Avocat au Barreau de PARIS
Membre de la SELARL TSV AVOCATS,
demeurant 48 rue Claude Terrasse, 75016 PARIS
Tél. : 01 40 72 51 24

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION
le JEUDI 17 MAI 2018 à 14 HEURES**

Au Tribunal de Grande Instance de PARIS,
Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17ème,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné

UNE MAISON sise à AMBIEGNA (Corse du Sud)

Place de la Fontaine

Cadastrée section A numéro 299 pour une contenance de 01 are 42 centiares
et numéro 300 pour une contenance de 01 are 43 centiares
Soit une contenance cadastrale totale de 02 ares 85 centiares

Consistant en une **MAISON INDEPENDANTE sur la place du village comprenant deux niveaux de plain-pied.**

Le niveau de plain-pied supérieur comprend une entrée, une cuisine, un séjour, deux chambres, un w.-c., **une terrasse** sur jardin attenant avec escalier d'accès au jardin.

Le niveau de plain-pied inférieur donnant sur une placette comprend **deux caves** de superficie totale égale à la maison.

Cette placette est au niveau du **jardin.**

Très gros potentiel du au jardin attenant et aux 2 niveaux de plain-pied

LIBRE

Cette vente a lieu **à la requête de Monsieur Jean Baptiste MATTEI**, né à LETIA (Corse), le 20 décembre 1939, de nationalité française, époux de Madame Marie France CECCALDI, demeurant 74 rue Dunois, 75013 PARIS.

Ayant pour Avocat au Barreau de PARIS, Maître Adrien SAPORITO, membre de la SELARL TSV AVOCATS

En présence ou lui dûment appelé de Monsieur Charles François Dominique MATTEI, né à TUNIS (Tunisie) le 13 juillet 1936, de nationalité française, époux de Madame Liliane Gisèle HAACK, demeurant 4 rue Pierre Curie à EPINAY-SOUS-SENART (Essonne).

Ayant pour Avocat au Barreau de PARIS, Maître Cyril EMANUELLI, demeurant 78 rue des saints-Pères, 75007 PARIS

En exécution d'un Jugement rendu le 11 septembre 2012 par le Tribunal de Grande Instance de PARIS 2ème Chambre 1ère Section, signifié le 2 octobre 2012, confirmé en ce qui concerne la vente sur licitation par arrêt rendu le 22 janvier 2014 par la Cour d'Appel de PARIS Pôle 3 Chambre 1, signifié le 11 février 2017, définitif ainsi qu'il appert d'un arrêt rendu le 1er avril 2015 par la Cour de cassation

MISE A PRIX : 120.000 Euros (Cent-vingt mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal de Grande Instance de PARIS

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de PARIS, au Palais de Justice, où il a été déposé sous la Référence Greffe 1800035

- **A Maître Adrien SAPORITO**, Avocat au Barreau de PARIS, membre de la SELARL TSV AVOCATS, demeurant 48 rue Claude Terrasse, 75016 PARIS, Tél. : 01 40 72 51 24
Sur les lieux pour visiter les Vendredi 20, Samedi 21 et Dimanche 22 avril 2018 toute la journée, Tél. : 06 60 70 77 77 (Monsieur MATTEI)

Fait et rédigé à PARIS, le 19 mars 2018, signé : Maître Adrien SAPORITO

N° 70

AVIS RECTIFICATIF

**DÉPARTEMENT DE PUBLICATION :
20 CORSE-DU-SUD**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune de Grosseto-Prugna

Objet du marché :

Rectificatif : Délégation de service public

Pour l'attribution des lots des plages naturelles de porticcio

Type d'avis : Avis de délégation de service public

Type de procédure : Autre

Catégorie : Service

OBJET DU RECTIFICATIF :

1) Le règlement de consultation a été modifié dans son article 1, en ce qui concerne l'adresse internet du pouvoir adjudicateur et celle du pouvoir acheteur, savoir :

- **adresse internet du pouvoir adjudicateur : mairie-de-porticcio@orange.fr ;**

- **adresse internet du pouvoir acheteur : grosseto-prugna.e-marchespublics.com**

2) Le projet de sous-traité d'exploitation a été modifié dans ses articles 7 et 15.

Le reste sans changement.

Support(s) de parution :

<http://grosseto-prugna.e-marchespublics.com>

<http://www.e-marchespublics.com>

Date et heure limite de dépôts : Offre : 02/05/2018 à 12 h 00

N° 71



2ème parution,

L'A.G. du Comité Départemental de la LIGUE CONTRE LE CANCER POUR LA VIE DE HAUTE-CORSE se déroulera :

VENDREDI 13 AVRIL 2018 à 16 heures 00

Hôtel la Madrague

20290 LUCCIANA

Ordre du jour :

- Approbation du P.V. de l'A.G. du 06/04/17.
- Rapport moral - rapport d'activité - rapport financier année 2017.
- Rapports du commissaire aux comptes - quitus au trésorier.
- Approbation des comptes annuels 2017 et approbation du budget prévisionnel 2018.
- Quitus de l'A.G. au conseil d'administration pour l'année 2017.
- Questions diverses.

N° 72



AVIS DE PUBLICITE

COLLECTIVITÉ DE CORSE

M. le Président du Conseil Exécutif
Direction de la Commande Publique
Service de gestion des procédures de marchés
11, bis Rue Del'Pellegrino
BP 414 - 20183 AJACCIO - CEDEX
Tél : 04 95 29 15 30

Référence acheteur : AOO MC 2018-008

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : Achat de pièces détachées pour l'entretien et la réparation des matériels roulants [3 lots]

Procédure : Procédure ouverte

Forme de la procédure : Division en lots : oui

Lot N° 4 - Achat de pièces détachées pour l'entretien et la réparation des matériels roulants - secteur de BASTIA

Lot N° 5 - Achat de pièces détachées pour l'entretien et la réparation des matériels roulants - secteur de CORTE

Lot N° 6 - Achat de pièces détachées pour l'entretien et la réparation des matériels roulants - secteur de MORIANI

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50% Délai de livraison

50% Prix

Remise des offres : 26/04/18 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 23/03/2018

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.corsedesud.fr/marches-publics/tous-marches/>

N° 73

CABINET RETALI & ASSOCIES

Avocats Associés à la Cour

39, Boulevard Paoli - 20200 BASTIA - Tel : 04.95.34.92.10

Site : cabinet-retali.fr

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR
AU PALAIS DE JUSTICE DE BASTIA**

LE 17 MAI 2018 à 11H00

SUR LA COMMUNE DE BASTIA (Haute-Corse)

Dans un immeuble situé au 19 rue César CAMPINCHI figurant au cadastre rénové sous les références AM 164-AM201-AM202, les biens et droits immobiliers composant le

* **Lot numéro 5 :** Un grenier

* **Lot numéro 12 :** Un appartement situé au quatrième étage d'une superficie de 129,09 m² Loi CARREZ.

LOT UNIQUE

MISE A PRIX : 66.000 €

Visites prévues le mercredi 11.04.2018 de 14 h à 15h par la SCP LECA-MARZOCCHI, huissiers de justice associés, 35 bd PAOLI 20200 BASTIA - Tel : 04.95.55.00.80

L'avocat se fera remettre préalablement à la vente, contre récépissé, un chèque de banque ou une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

Pour tous renseignements, s'adresser au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de Bastia où le cahier des conditions de vente est déposé ou au cabinet RETALI - 39 Bd Paoli - 20200 BASTIA Site : cabinet-retali.fr

N° 74

SOCIETE DE CAUTION IMMOBILIERE PROVENCE CORSE "SOCAMI PROVENCE CORSE"

Société coopérative de caution mutuelle à capital variable
régie par les dispositions du Code Monétaire et Financier et l'ensemble
des textes relatifs au cautionnement mutuel et aux établissements
de crédit, et agréée collectivement par l'Autorité de contrôle prudentiel
et de résolution en qualité de société financière (décret du 25 juin 1993)

Siège social : 247 Avenue du Prado - 13008 MARSEILLE
408 409 753 R.C.S MARSEILLE

AVIS DE CONVOCAION EN ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Le 18 avril 2018

Les sociétaires sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le 18 avril 2018 à 11 heures dans les locaux de BPMED au 247 Av du Prado 13008 Marseille en salle du Conseil.

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- * Modification liées au statut de société de financement et à la gouvernance de ces sociétés au regard du Code Monétaire et financier
 - * Suppression de certains articles ou mentions obsolètes :
 - Suppression de l'ancien article 31 ;
 - Suppression des anciens articles 35-36-37-38-et 39 sans objet
 - Prise en compte de l'évolution de la réglementation du commissariat aux comptes [ancien article 34] ;
 - * Prise en compte des dispositions de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire dite ESS ;
 - Anciens articles 17, 18 et 27
 - Anciens articles 21 et 48
 - Introduction d'un nouvel article relatif à la révision coopérative ;
- Et réécriture ou réorganisation de certaines clauses afin d'améliorer la lisibilité des statuts et le fonctionnement de la société [articles 1, 2, 4, 6, 7, 13, 14, 16, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 48, 50, 51, 52, 56] ;
- Suppression de l'ancien article 9 dont l'unique disposition a été rattachée à l'ancien article 8 ;
 - * Renumerotation des articles consécutive aux adjonctions effectuées et adoption de l'ensemble du texte des statuts
 - * Pouvoir en vue d'effectuer toutes les formalités de publicité et autres prescrites par la loi.
- Des formules de procuration peuvent être adressées aux sociétaires, sur demande faite au siège social

Le Conseil d'Administration.

N° 75

SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE ET ARTISANALE DE LA REGION CORSE "SOCAMA REGION CORSE"

Société coopérative de caution mutuelle à capital variable
régie par la loi du 13 mars 1917 et l'ensemble des textes relatifs
au cautionnement mutuel et aux établissements de crédit,
inscrite par la Chambre Syndicale des Banques Populaires
sous le n° A 453 et agréée collectivement par le comité
des établissements de crédit (décret du 25 juin 1993)

Siège social : 6, avenue Antoine Serafini - 2000 AJACCIO
300 189 420 R.C.S AJACCIO

AVIS DE CONVOCAION EN ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE Le 26 avril 2018

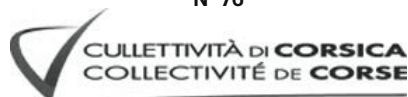
Les sociétaires sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le 26 avril 2018 à 10 heures dans les locaux de du siège de la société

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- * Modification liées au statut de société de financement et à la gouvernance de ces sociétés au regard du Code Monétaire et financier
 - * Suppression de certains articles ou mentions obsolètes :
 - Suppression de l'ancien article 31 ;
 - Suppression des anciens articles 35-36-37-38-et 39 sans objet
 - Prise en compte de l'évolution de la réglementation du commissariat aux comptes [ancien article 34] ;
 - * Prise en compte des dispositions de la loi du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire dite ESS ;
 - Anciens articles 17, 18 et 27
 - Anciens articles 21 et 48
 - Introduction d'un nouvel article relatif à la révision coopérative ;
- Et réécriture ou réorganisation de certaines clauses afin d'améliorer la lisibilité des statuts et le fonctionnement de la société [articles 1, 2, 4, 6, 7, 13, 14, 16, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 48, 50, 51, 52, 56] ;
- * Renumerotation des articles consécutive aux adjonctions effectuées et adoption de l'ensemble du texte des statuts
 - * Pouvoir en vue d'effectuer toutes les formalités de publicité et autres prescrites par la loi.
- Des formules de procuration peuvent être adressées aux sociétaires, sur demande faite au siège social

Le Conseil d'Administration.

N° 76



AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité de Corse
22 Cours Grandval, BP 215
20187 AIACCIU CEDEX 1.
Tél: +33 495516464. Fax: +33 495516621.
Courriel : commande.publique@ct-corse.fr.
Adresse internet : <https://www.isula.corsica>

Objet du marché : Conception, mise en œuvre, administration et maintenance d'un réseau régional très haut débit pour les établissements d'enseignement et de recherche de Corse

Numéro de référence : 18S0007

Date limite de remise des offres : 2 mai 2018 à 16h00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation : Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : <https://marchespublics.ct-corse.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26 mars 2018

N° 77

COMMUNE DE PRUNO

AVIS DE PUBLICATION

BIEN PRÉSUMÉ SANS MAÎTRE

Par arrêté municipal n° 2018-002 en date du 07 février 2018, il a été constaté que le bien cadastré D182 n'a pas de propriétaire connu au sens de l'article L.1123-1 alinéa 2 du Code Général de la propriété des personnes publiques.

La procédure d'attribution à la commune de ce bien présumé sans maître a été mise en oeuvre par ledit arrêté.

Le Maire invite tout propriétaire de ce bien à se manifester auprès de la Mairie dans un délai de 6 mois à compter de la présente publication.

L'arrêté sus mentionné peut être consulté à la Mairie aux heures habituelles d'ouverture et sur les panneaux d'affichage du village (du lundi au vendredi de 9h30 à 12h).

Fait à Pruno, le 12 février 2018,
Le Maire, Charles GIACOMI.

VOTRE ACCÈS
AU REGISTRE
DU COMMERCE
ET DES SOCIÉTÉS !



**Sébastien SEBASTIANI**

Avocat à la Cour

35, Boulevard Paoli, 20200 Bastia

Tél : 04.95.58.19.20

Fax : 04.95.31.82.38

E-mail : avocat@sebastiani.fr**S.A.S. CANOPEE**

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 989.000 €

Siège social : Porto-Vecchio (20137)

Rue Vincentellu d'Istria

752 609 644 R.C.S. Ajaccio

AUGMENTATION DE CAPITAL

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 décembre 2017 que cette dernière a approuvé les termes du contrat d'apport du 30 décembre 2017, aux termes duquel Monsieur Bernard COSTA a apporté par voie d'apport en nature à la société, la pleine et entière propriété des 490 parts qu'ils détiennent dans la SARL JBL MEUBLES [RCS AJACCIO 498 683 846], ainsi que des 500 actions qu'il détient dans la SAS PRUNELLO MEUBLES [RCS AJACCIO 527 941 306] et notamment la valorisation et les conditions de rémunération de cet apport.

En conséquence de l'approbation de l'apport susvisé, le capital social de la société a été augmenté d'un montant nominal de 187.160,00 euros pour le porter de 989.000,00 euros à 1.176.160,00 euros, par l'émission de 18.716 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 euros chacune, attribuées à Monsieur Bernard COSTA en rémunération de son apport. En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts sont modifiés de la façon suivante :

« Article 7 - Apports

Il est décidé d'ajouter le paragraphe suivant :

« Apports en nature.

Monsieur Bernard COSTA apporte 400 parts qu'il détient dans le capital de la SARL BJC CUISINES [RCS AJACCIO 502 952 765]. Madame Janine LUCCHINI apporte 400 parts qu'il détient dans le capital de la SARL BJC CUISINES [RCS AJACCIO 502 952 765]. Monsieur Bernard COSTA apporte 490 parts qu'il détient dans le capital de la SARL JBL MEUBLES [RCS AJACCIO 498 683 846]. Monsieur Bernard COSTA apporte 500 parts qu'il détient dans le capital de la SAS PRUNELLO MEUBLES [RCS AJACCIO 527 941 306] »

« Article - 8 Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 1.176.160 euros.

Il est divisé en 117.616 actions de 10 euros chacune, entièrement libérées et de même catégorie. »

Pour avis,

AVIS

Rectificatif à l'annonce publiée dans L'INFORMATEUR CORSE NOUVELLE du 16/02/2018 concernant **SCI PATRIMONIO TEDESCHI**. Il **fallait lire** : Suite à l'AGE du 09/02/2018 a été décidé de transférer le siège sociale de la société 76 rue Arazo Sottanu, commune de ZONZA, 20144 SAINTE LUCIE DE PORTO-VECCHIO, à compter du 09/02/2018.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à AJACCIO en date du 7 mars 2018, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SOTT'ACQUA,**SIEGE SOCIAL :** Lieu dit Stagnacchi, Pole de Mezzavia, AJACCIO (20090)**OBJET :** Vente par Internet d'articles et d'équipement de plongée et de chasse sous-marine**DUREE :** 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.**CAPITAL :** 5000 euros**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des litres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : L'agrément pour toute cession d'actions par un associé est donné par les actionnaires.**PREIDENT :** Monsieur **Arnaud Etienne ALESSANDRI**, demeurant Résidence Plein soleil Im.Le Samos, route des Sanguinaires, AJACCIO (Corse).**IMMATRICULATION :** Au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.Pour avis,
Le Président.**POUR PASSER UNE ANNONCE LÉGALE :****DEVIS par retour****Règlement CB****Attestation immédiate****ICN : Annonce légale****Tél : 04 95 32 04 40****Prochaine Parution****06/04/2018 - N°6712****AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à PORT-VECCHIO du 01/03/2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : SEVENDREASOIMEME
Siège : 64, Ceccia, 20137 PORTO-VECCHIO**Durée :** Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2000 euros**Objet :**

- Société de courtage dans le domaine immobilier ;
- Pilotage de gestion de projets dans le domaine immobilier ;
- Assistance en matière de gestion commerciale, de gestion des ressources humaines, de gestion juridique et de façon plus générale, assistance aux différentes filiales de la société.

Président : M. **Alexis VINCENT-CASSELLI**, demeurant 64, Ceccia, 20137 PORTO-VECCHIO**La Société sera immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

SC SANTE**Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée d'Infirmier**

Au capital de 25000 euros

Siège social : Uffiziu Infirmieru

Cen Ccial A Stella

20167 Sarrola-Carcopino

APPORT D'UN FONDS LIBERAL

Aux termes des statuts de la société SC SANTE, établis par acte sous signature privée en date à SARROLA-CARCOPINO du 21 mars 2018. Monsieur Jean-André, Michel MONDOLONI, demeurant rue du Lazaret, 20000 AJACCIO. **A fait apport** à la société SC SANTE, société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'infirmier en formation au capital de 25000 euros, ayant son siège social UFFIZIU INFIRMIERU, CEN CCIAL A STELLA, 20167 SARROLA-CARCOPINO, en cours d'immatriculation au R.C.S. d'AJACCIO, d'un fonds libéral d'exercice de la profession d'infirmier, exploité UFFIZIU INFIRMIERU, CEN CCIAL A STELLA, 20167 SARROLA-CARCOPINO.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er Mai 2018.
Valeur de l'apport : 25.000 euros, constituée exclusivement d'éléments incorporels. Cet apport a été fait moyennant l'attribution à l'apporteur de 250 parts sociales.

Pour unique insertion.

ALEXANDRA COIFFURE

SARL en Liquidation

Au capital de 2.000 €uros

Siège social : Avenue Maréchal Juin

Résidence "Les Fleurs",

Immeuble "Les Bleuets"

20090 Ajaccio

Siège de liquidation :

Lieu-dit Parmentil,

Route de Porto Vecchio

20169 Bonifacio

RCS Ajaccio 537 957 029

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2017 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Françoise LAPOTRE (épouse LEBRUN) de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.**SAS SPOON TIN'U**

SAS en liquidation

Au capital de 10000 euros

Siège social : Lieu-dit I Vaddi

20117 Tolla

824 512 537 RCS Ajaccio.

L'AGO du 28/02/2018, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2018. Dépôt au RCS de Ajaccio.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société par Actions Simplifiée à Association Unique :

FORME : Société par Actions Simplifiée à Association Unique**DENOMINATION : CALISTA****CAPITAL :** 1000 Euros**SIEGE SOCIAL :** 5 rue de l'Archivolto - 20169 Bonifacio**OBJET :** La société a pour objet l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous fonds ayant pour objet en France et à l'étranger, l'activité de restauration ; toutes opérations mobilières et immobilières.**DURÉE :** 99 ans**ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :** Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.**AGREMENT :** Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Toute cession ou transmission entre vifs, volontaire ou forcée, à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit sa forme, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue propriété ou l'usufruit, s'effectue librement entre associés. Toute autre cession ou transmission d'actions [y compris au profit du conjoint, des ascendants et des descendants de l'associé titulaire des actions à transmettre s'ils n'ont pas déjà la qualité d'associé] est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité 2/3 des actions détenues par les associés présents ou représentés, l'associé cédant pouvant participer au vote et ses actions étant retenues pour le calcul de la majorité.

PRÉSIDENT : Melle **Margaux PICHARDIE** demeurant 34, Rue Louis BARTHOU - 64000 PAU
IMMATRICULATION : Au RCS d'Ajaccio.

**ORSINI**

SARL au capital de 7622,45 €

Siège social : Place Tantaralla

20214 Calenzana

377 802 657 RCS de Bastia

L'AG Mixte du 02/01/2018 a nommé en qualité de gérant Mme GUIDONI Jeanne-Marie, demeurant 6, Rue Lagazeze, 20214 Calenzana en remplacement de M. ORSINI Jean-Marie, à compter du 01/01/2018. Modification au RCS de Bastia

AVIS

Par acte SSP du 01/04/2018, M. MARIANI PIERRE LIEU DIT TUARELLI GITE D'ETAPE L'ALELLI 20245 MANSO a **confié en location-gérance** à M. GUE-RINI Claude lieu dit tuarelli gite d'etape l'alzelli 20245 20245 MANSO, son fond de commerce de RESTAURATION BOISSON PIZZA ET AIRE DE CAMPING sis et exploité au lieu dit tuarelli gite d'etape l'alzelli 20245 MANSO. La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de 7 mois à compter du 01/04/2018 renouvelable par tacite reconduction.

N° 88

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à AJACCIO en date du 19 mars 2018, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : SB CYRNOS,

SIÈGE SOCIAL : 47 Route du Vittulo, Lot Federicci, Ajaccio (20090)

OBJET : La vente au détail de produits de souvenirs, cadeaux-souvenirs, de prêt-à-porter, produits et accessoires pour la personne, vente de produits alimentaires (à l'exception des boissons)

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 100 euros

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : L'agrément pour les cessions d'actions à des tiers par un associé est donné par le Président.

PRESIDENT : Monsieur Jean-Marie BATTINI, demeurant Domaine d'Agosta, Lot N°5, ALBITRECCIA (Corse),

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de AJACCIO.

Pour avis, le président.

N° 89

SCI RINASCIMENTU

Société Civile Immobilière

Au capital de 100 €

Siège social :

Lotissement Scampornaccio

20213 Querciolo

810 313 791 R.C.S. Bastia

Aux termes d'une décision des associés prise le 16 MARS 2018, le siège social qui était à QUERCILOLO 20213, Lotissement Scampornaccio, a été transféré à PARIS 75018, 10 rue du Pôle Nord, à compter du 16 MARS 2018. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la gérante.

N° 90

SOUS LE SOLEIL

Société Civile Immobilière

Au capital de 1000.00 €

Siège social : Avenue Maréchal

Lyautey - Im.Masséna I - Bât A

20090 Ajaccio

484 858 402 RCS Ajaccio

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

D'un procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du 22 mars 2018, il résulte que :
- Madame Laure Clémentine MAURETTE demeurant Avenue Maréchal Lyautey immeuble Masséna I bât A, AJACCIO (Corse), a été nommée gérante, en remplacement de Madame Evelyne MAURETTE, gérante décédée. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de AJACCIO.

Pour avis, le représentant légal.

N° 91

A PRESA

SARL au capital de 2000 Euros

Siège social : Lieu-dit A PRESA

20270 Antisanti

RCS Bastia 789 305 471

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes d'une décision en date du 22 Mars 2018, il résulte que :
L'associé unique décide la dissolution anticipée de la Société à compter du 22 Mars 2018 et sa mise en liquidation, nomme en qualité de Liquidateur : Pierre-Jean POGGI, associé unique, demeurant Lieu-dit A Presa - 20270 ANTISANTI, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à Lieu-dit A Presa - 20270 ANTISANTI, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatif à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Bastia. Mention sera faite au RCS : Bastia.

Pour Avis.

N° 92

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Lecci du 01/02/2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale :

YM INVESTISSEMENTS

Siège social : Petra Pinzutta, 20137 Lecci
Objet social : - La prise de participation dans toutes sociétés française ou étrangères quels que soient leur objet social et leur activité ; La gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement à objet civil matériel ou immatériel pour son compte ou pour celui de tiers ; La gestion de son propre patrimoine tant immobilier que mobilier et de tout patrimoines quelle que soit sa composition appartenant à toute personne physique ou morale,
- Administration de société,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : M. Yves Pierre Joël MARCHI, demeurant Lieu dit Pietra Pinzutta, 20137 LECCI,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

N° 93

SCI MURATELLO

Siège social : Chemin de Mucchitana

Ville de Pietrabugno - 20200 Bastia

RCS Bastia N° D 387 669 385

AVIS DE DISSOLUTION

Par Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 20 novembre 2017 les associés de la SCI MURATELLO ont décidé à l'unanimité la dissolution de la SCI. Les opérations de dissolutions se dérouleront chez Me Raymond ALEXANDER, Avocat au Barreau de Marseille, 88 rue GRIGNAN 13001 - MARSEILLE, gérant de la SCI, désigné en qualité de liquidateur aux fins d'effectuer les opérations de dissolution et de liquidation de la SCI et les formalités subséquentes. Le siège de liquidation est fixé chez le liquidateur.

Pour Avis, Le liquidateur.

N° 94

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GHISONACCIA du 20/03/2018, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : I CACCIADORI
Siège social : A Funtanaccia, 20145 Sari Solenzara

Objet social : L'acquisition d'un terrain, l'exploitation et la mise en valeur de ce terrain pour l'édification d'un immeuble ou de plusieurs maisons et l'exploitation par bail ou autrement de cette construction qui restera la propriété de la Société,

- L'acquisition de tous immeubles ou biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes les sûretés réelles et autres garanties nécessaires,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 30.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Co-gérance : Monsieur Gratien, Félix VALENTINI demeurant A FUNTANACCIA, 20145 SARI SOLENZARA et Monsieur Toussaint Lisandru Louis Jules MIGNUCCI demeurant lot 12 punti-ceddu, rte de muratello, 20137 PORTO-VECCHIO.

Clauses relatives aux cessions de parts : Agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.

Pour avis, La Gérance.

N° 95

AVIS

SARL CAMPOCASSO & CIE 1 Avenue Xavier Luciani, 20250 Corte transféré à Place de La Gare, 20250 Corte.

Fontaine à eau de source Corse

www.zilia5g.com

zilia
eau de source
des montagnes corses

5G

L'eau de source Corse à portée de main !
Un système agréable et convivial
Une utilisation très simple
Idéale été comme hiver, froide ou chaude

FUNTANA CORSA

(Haute Corse)

☎ 04.95.30.94.39

Fax : 04.95.30.94.52

Courriel : anne-marie.fratani@wanadoo.fr

SODIFO

(Corse Du Sud)

20090 AJACCIO

☎ 04.95.10.79.31

Fax : 04.95.22 68.04

Courriel : sodifo@wanadoo.fr



Photo Bruno Magnien

LA CORSE À CHAM'

LA CORSE DONNE DE LA VOIX À CHAMONIX

Et si la culture corse s'invitait à Chamonix? C'est le pari que s'est lancé Roland Béraud il y a 14 ans. Cette année encore, il relève le défi en proposant trois jours de musique insulaire à la population chamoniarde, du 6 au 8 avril.



Un festival corse à Chamonix? Cela peut surprendre, mais il existe bel et bien. Et il ne date pas d'hier. Cette année encore, les 6, 7 et 8 avril aura lieu la XIV^e édition de l'événement. Et si on pense qu'il a trouvé son origine auprès de la diaspora, il n'en est rien! Le chef d'orchestre du festival, Roland Béraud n'est pas corse mais il l'est forcément devenu – du moins d'adoption – au fil des années. Une histoire d'amour avec notre île qu'il nous confie être née «*en 2003 de deux belles rencontres et d'une grande histoire d'amour*» après avoir assisté à la projection du film *Mon père il m'a sauvé la vie* et rencontré son réalisateur, José Giovanni. «*Ému par l'homme, ce film et les chants corses entendus ce soir-là, dans la discussion je ressens avec José l'envie de créer quelque chose à Chamonix. L'idée d'un festival se révèle doucement, elle prendra forme lors de ma deuxième rencontre en Corse avec le groupe Surghjenti et deux des membres du groupe, Jean-Noël Profizi et Pascal Morandini. Tout de suite, le courant passe et le groupe accepte de donner un grand concert à Chamonix, où toute une délégation corse débarque un an plus tard, sans José Giovanni qui devait en être le parrain. Malade, il décédera hélas peu de temps avant le festival. Le succès est au rendez-vous, le public répond présent, les salles sont comblées, les amitiés naissent accompagnées de leurs émotions. C'est fort, c'est beau, c'est magique*».

Le festival a connu des moments fastes, recevant un large panel d'artistes, de cinéastes et d'artisans. Mais les ressources financières devenues compliquées à trouver, Roland Béraud, restaurateur de métier, a dû se restreindre cette année à la musique. Soutenu par la mairie de Chamonix mais aussi par la région Corse cette année, il ne s'est jamais découragé et a pu également compter sur l'appui de nombreuses entreprises locales. «*Il y a un amour presque logique entre Chamonix et la Corse: 70% de notre population va en vacances dans l'île de beauté, nous partageons un environnement montagnard et la convivialité qui va souvent de pair. Des-*

hôtelières et des restaurateurs ont accepté d'offrir repas et nuitées pour l'accueil de nos 35 artistes et musiciens, cette année. Malgré le peu de moyens, ce sera une belle fête.» L'organisateur est, en effet, heureux de pouvoir compter environ 3500 visiteurs sur l'événement chaque année. Cette fois-ci, il n'a pas choisi ses dates au hasard en programmant le festival lors de la grande braderie de Chamonix. Ainsi, durant toute une journée, la musique corse sera présente un peu partout dans la ville et accompagnera la promenade du public. Des élus corses seront également de la partie avec la présence de Jean-Christophe Angelini, président de l'Adec et Stéphane Vanucci, adjoint au maire d'Ajaccio qui viendront applaudir les groupes invités sur ce festival comme Alba Nova, Cuscenza, Murgja, Sekli, Memoria, Altagna et Diana Saliceti. Cette dernière sera tête d'affiche au sens propre comme au figuré puisqu'elle prête son image à l'affiche de la Corse à Cham' 2018. Une mise à l'honneur des femmes corses qu'on avait déjà retrouvée lors des dernières éditions avec notamment la présence de la jeune réalisatrice et comédienne Ilona Codaccioni. «*Il est souvent plus difficile malheureusement pour les femmes d'arriver à se faire une place, souligne Roland Béraud. C'est regrettable parce qu'elles ont énormément de talent. C'est un plaisir de les valoriser et de leur donner une place méritée. J'ai découvert la musique de Diana Saliceti comme celle des autres groupes présents et j'ai hâte de partager ces découvertes avec Chamonix*». Si le festival survit malgré les difficultés, l'organisateur, qui effectue seul toutes les démarches, ne perd pas espoir quant à la possibilité de redonner à l'événement ses lettres de noblesses avec cinéma et artisanat. D'ici là, un projet se dessinerait autour d'une potentielle collaboration en fin d'année avec la ville d'Ajaccio mais nous n'en saurons pas davantage afin de préserver la surprise et le suspense. À suivre... ■ Isabelle BARTOLI

Savoir + : lacorseacham.com



ÉDUCATION

IMAGINER L'ÉCOLE CORSE À L'HORIZON 2022

Le rectorat a récemment présenté le projet académique 2017/2022. Elaboré au terme de près d'un an de travail, ce document aspire à être un outil de dialogue et de contractualisation stratégique.

Il est le fruit d'un important travail de réflexion mené à partir des remontées du terrain. De plus de douze mois de concertation et de dizaines de réunions dans toute l'île, avec l'ensemble des personnels de l'Education nationale et ses partenaires. Le projet académique 2017/2022 a été officiellement lancé par le recteur de l'Académie de Corse, Philippe Lacombe, le 27 mars dernier au Palais des congrès d'Ajaccio, devant plus d'une centaine de représentants de la communauté éducative insulaire. Au préalable, le recteur avait convié la presse quelques jours plus tôt afin d'éclaircir les contours de ce document dont la finalité est de dessiner l'horizon de l'académie en 2022. Appelé à devenir l'élément de référence de tous les établissements insulaires, de la maternelle au lycée, il pose quatre grandes ambitions : une école plus proche de son territoire pour permettre une meilleure synergie avec ses partenaires ; une école bi/plurilingue et citoyenne afin de faire de tous les élèves des citoyens confiants, responsables et ouverts sur le monde ; une école valorisante et inclusive, au sein de laquelle les apprentissages seront accompagnés par une pratique pédagogique valorisante, exigeante et adaptée ; une école au service de l'élève et de son projet, qui permettra à chaque élève de bâtir un projet de formation et d'insertion favorable à son épanouissement personnel. Quatre pôles de gouvernance, piliers de soutien du projet, ont également été mis en place : vie scolaire et égalité des chances, numérique éducatif et développement, sciences et environnement et enfin langues et cultures.

Plus concrètement, le recteur a profité de ce moment formel pour rappeler que l'Académie de Corse dispose d'importants moyens. « Pour le 1^{er} degré, alors que nous perdons environ 150 élèves cette année, nous bénéficions de 44 emplois supplémentaires pour la rentrée 2018 », a-t-il souligné, en précisant qu'une attention particulière est portée sur les écoles du rural. « En Corse, il y a 15% d'écoles à classe unique. C'est un cas unique ! », a-t-il insisté. Côté enseignement de la langue corse, il a reconnu la difficulté de

former de nouveaux locuteurs en substituant un apprentissage scolaire à une corsophonie de berceau. De nouvelles expérimentations vont donc être lancées, avec notamment dès la rentrée scolaire 2018, la mise en place de classes immersives dans trois écoles maternelles à Ghisonaccia, Ponte Novu et Salines 5 [Ajaccio]. « L'immersion est une des pistes de travail de nos équipes à l'heure actuelle », a dévoilé le recteur, en précisant par ailleurs que « La question de la langue corse ne peut pas incomber au seul système éducatif. C'est un projet collectif et partenarial. De façon endogène, nous avons des marges de progrès, mais il nous faudra asseoir des partenariats plus performants avec les centres d'immersion, les associations ou encore les chorales qui doivent être des ferments pour faire du corse une vraie langue d'utilité sociale et non pas une discipline scolaire. »

Enfin, Philippe Lacombe est également revenu sur les difficultés de l'enseignement professionnel et de l'apprentissage sur l'île et les pistes de travail pour y remédier. « Nous devons améliorer notre carte de formation, c'est un travail en cours avec la Collectivité de Corse », a-t-il expliqué en ajoutant : « Un deuxième levier se dessine autour de la création de campus inter-académiques ou méditerranéens tournés vers l'hôtellerie, la restauration, l'œnologie ou encore les métiers de la mer. J'espère qu'ils auront vu le jour avant 2022. »

Manon PERELLI



La sélection de la rédaction

Corse 1943: les combattants de la liberté

Né à Bastia, ancien élève de l'École nationale supérieure des arts décoratifs de Paris, Roberto Battistini a d'abord intégré l'Agence Viva avant de devenir, en 1985, le photographe du magazine *Medias* pour lequel il a réalisé en deux ans plus de 100 couvertures. En 1987, il crée son propre studio et se lance dans la photographie institutionnelle et publicitaire tout en continuant à collaborer avec des news magazines. Récompensé à de nombreuses reprises pour son travail publicitaire, Roberto Battistini expose également son travail de recherche dans des galeries prestigieuses -notamment Sotheby's Paris où il présente en 2011 un portrait de Gainsbourg en Dali- ou à l'occasion de grandes manifestations dédiées à la photographie. En 2012, il mène une recherche personnelle en partenariat avec le Centre méditerranéen de la photographie: en Corse, en Afrique du Nord et sur le continent, il explore la mémoire des hommes et des lieux autour des événements de la libération de l'île en octobre 1943. À la genèse du projet, explique-t-il, un «drame familial» qui a nourri son imaginaire. Le 15 septembre 1943, après que les résistants du village de Scolca aient destitué la municipalité vichyste, son grand-oncle, Jean-Sébastien Battistini, accompagné de trois autres résistants, Paul-Pierre Battistini, François Perfetti et Léon Rovelli, conduit une opération contre les troupes allemandes. À Ghjacani, entre Scolca et Vignale, le petit groupe est surpris les armes à la main par une unité allemande de la sturmbrigade SS Reichsführer. Molestés, soumis à un rapide interrogatoire, les quatre hommes sont conduits à Barchetta pour y être fusillés. Seul Paul-Pierre Battistini (17 ans), parviendra à en réchapper en se jetant dans le Golo. Une croix sur laquelle sont inscrits les noms de ces résistants exécutés se dresse encore sur la petite route qui traverse le pont de Barchetta. «D'aussi loin que je me souviens, mon père n'a jamais manqué de nous en rappeler l'histoire et sa symbolique», dit encore Roberto Battistini. De là est née ma réflexion sur la mémoire de l'île, croisée à celle de ma famille. J'ai photographié la terre même, libérée en cette fin d'année 1943: les villages, les plages, les paysages de mon enfance qui portent les traces d'une belle et grande histoire trop souvent oubliée. J'ai souhaité contribuer très modestement à ce précieux travail de mémoire par la photographie, parachevé d'un film documentaire, où le calme des paysages fait écho à la tempête des récits et le poids de l'histoire à la simplicité de ses acteurs.» Présenté pour la première fois à l'occasion du 70^e anniversaire de la libération de la Corse, ce travail a donné lieu à l'édition d'un beau livre, réalisé en collaboration avec Marie Ferranti. ■

Jusqu'au 20 avril 2018. Théâtre de Propriano. ☎ 04 95 76 70 00 & theatredepropriano.com



BD à Bastia

Créé à l'initiative de Dominique Mattei, alors en charge du Centre culturel Una Volta, le festival de la bande dessinée et de l'illustration de Bastia fête cette année son quart de siècle d'existence. L'affiche de cette XXVe édition est signée Winshluss, dont l'exposition *Slow Future* avait été un des moments forts de l'édition 2017. Cette année, une quarantaine d'auteurs sont attendus. Outre les expositions monographiques, BD à Bastia propose deux grandes expositions thématiques. *Figures des Années folles* montre le travail de plusieurs auteurs dont les récits prennent place dans l'effervescence des années 1920, entre désirs d'émancipation et poids des conventions et préjugés, mettant en scène des personnages tels que Kiki de Montparnasse, Joséphine Baker, Tamara de Lempicka, Isadora Duncan ou le boxeur Panama Al Brown. *Post A* sera consacrée à ce genre majeur du 9^e art qu'est le récit post-apocalyptique: si le monde que nous connaissons n'était plus (ou quand le monde que nous connaissons ne sera plus) quels seraient (ou seront) les mondes possibles? Au total 15 expositions sont présentées, autour desquelles sont organisées rencontres, débats, spectacles, projections ou ateliers. En association avec la librairie Album, une grande librairie éphémère installée dans le péristyle du théâtre municipal donne la possibilité d'acquérir les ouvrages de tous les auteurs, dessinateurs et illustrateurs invités. ■

Du 5 au 8 avril. En différents lieux de Bastia. ☎ 04 95 32 12 81 & una-volta.com/expositions-bd-2018





Televisiò lucale corsa

Télévision locale corse



30

Balagne, Cortenais

Lundi 02 Avril

9h00 Settimanale - 9h45 Jeunesse - 11h45 A Paghjella - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Settimanale - 13h15 Chou Sar - 14h30 Una Parolla Tanti Discorsi - 15h20 Noob - 16h05 Zikspotting - 17h15 Noob - 18h00 A votre Service - 18h10 Clips Musicaux - 18h35 In Caffè - 19h20 U Pescadore - 19h30 Nutiziale - 19h40 Tocc'à Voi - 20h10 A Paghjella - 20h25 Chou Sar - 21h40 Zikspotting - 21h55 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Zikspotting - 22h55 Autoroute Express - 23h05 Tocc'à Voi - 0h00 Nutiziale

Jeudi 05 Avril

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h55 Tocc'à Voi - 11h25 Ci Ne Ma - 11h40 Délires Sur le Net - 12h05 Clips Musicaux - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 I Ghjuvannali - 13h35 A votre Service - 13h45 La Terre Vue du Sport - 14h30 The Notwist - 16h55 Ci Ne Ma - 17h10 Associ - 17h40 Micha et la Révolution des roses - 18h30 Jamie Lidell - 19h15 Zikspotting - 19h30 Nutiziale - 19h40 Le choix de l'Afrique - 20h50 Pivot - 21h35 In Caffè - 22h20 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Tocc'à Voi - 23h05 Jamie Lidell - 23h45 Zikspotting - 0h00 Nutiziale

orange™

30

National



390

National

Mardi 03 Avril

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 10h25 Associ - 10h55 Zikspotting - 11h10 In Caffè - 11h55 Délires Sur le Net - 12h20 La Terre Vue du Sport - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Tocc'à Voi - 13h20 Jamie Lidell - 14h30 Pivot - 16h45 Zikspotting - 17h10 Jamie Lidell - 17h55 Una Parolla Tanti Discorsi - 18h45 Tocc'à Voi - 19h15 Ci Ne Ma - 19h30 Nutiziale - 19h40 Micha et la Révolution des roses - 20h35 Sguardi Zitellini - 21h00 Jamie Lidell - 21h45 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Autoroute Express - 0h00 Nutiziale

Vendredi 06 Avril

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Micha et la Révolution des roses - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 U Pescadore - 12h55 In Caffè - 13h40 Zikspotting - 14h30 Sguardi Zitellini - 15h00 A Paghjella - 15h15 Le choix de l'Afrique - 16h30 Noob - 17h10 Zikspotting - 17h25 The Notwist - 18h40 I Ghjuvannali - 19h30 Nutiziale - 19h40 Associ - 20h10 Ci Ne Ma - 20h25 Ben'Bop - 21h15 Le festival d'Avignon et ses affiches - 22h10 Noob - 22h30 Nutiziale - 22h40 Chou Sar - 23h50 A votre Service - 0h00 Nutiziale



95

Bastia



30

National

Mercredi 04 Avril

9h00 Nutiziale - 9h10 Jeunesse - 11h10 Le festival d'Avignon et ses affiches - 12h00 Délires Sur le Net - 12h25 Les Toqués du Sud - 12h30 Nutiziale - 12h40 Micha et la Révolution des roses - 13h35 Ci Ne Ma - 13h50 Zikspotting - 14h30 Ben'Bop - 15h20 U Pescadore - 15h35 Délires Sur le Net - 16h30 Noob - 16h50 Clips Musicaux - 17h10 Zikspotting - 17h25 Chou Sar - 19h30 Nutiziale - 19h40 I Ghjuvannali - 20h35 The Notwist - 21h45 Zikspotting - 22h00 Associ - 22h30 Nutiziale - 22h40 Una Parolla Tanti Discorsi - 23h30 Noob - 0h00 Nutiziale



Diffusion 24h/24 - 7j/7



Vente d'espaces publicitaires



Prestations de services



Programme.telepaese@gmail.com



06.74.08.45.96



www.telepaese.corsica



Nouveau dans votre ville

“ Les experts en signalétique ”



publicité adhésive
enseigne - signalétique
décoration vitrine - totem
banderole - habillage véhicule
signalétique extérieure
chevalet - panneau
impression grand format
cartes de visite - flyers
dépliants...

**Et bien d'autres supports
de communication visuelle !**

Ouverture de l'agence PANO

le 27 mars

04 95 32 11 11

RN 193 Rond Point Ceppe

Lieu dit Cardello

20620 Biguglia

Tél. 04 95 32 11 11

E-mail : contact@pano-bastia.fr

www.pano-bastia.fr



*Offre non cumulable, valable dans l'agence PANO participant à l'opération. Voir conditions de vente en agence. Chaque agence PANO est juridiquement et financièrement indépendante.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 18h00

Bénéficiez d'une
remise de
bienvenue

-25%*

sur tout le lettrage adhésif sur présentation de ce bon jusqu'au 08/05/2018